

Federação Espirita do Paraná  
BIBLIOTECA E CABINETE DE LEITURA

N.º do livro.....

Volumes.....

Valor.....

Os livros emprestados pelo leitor serão indenizados  
pelo valor do catálogo. O prazo para leitura é de 15 dias.

CATHOLICISME

ET

SPIRITISME

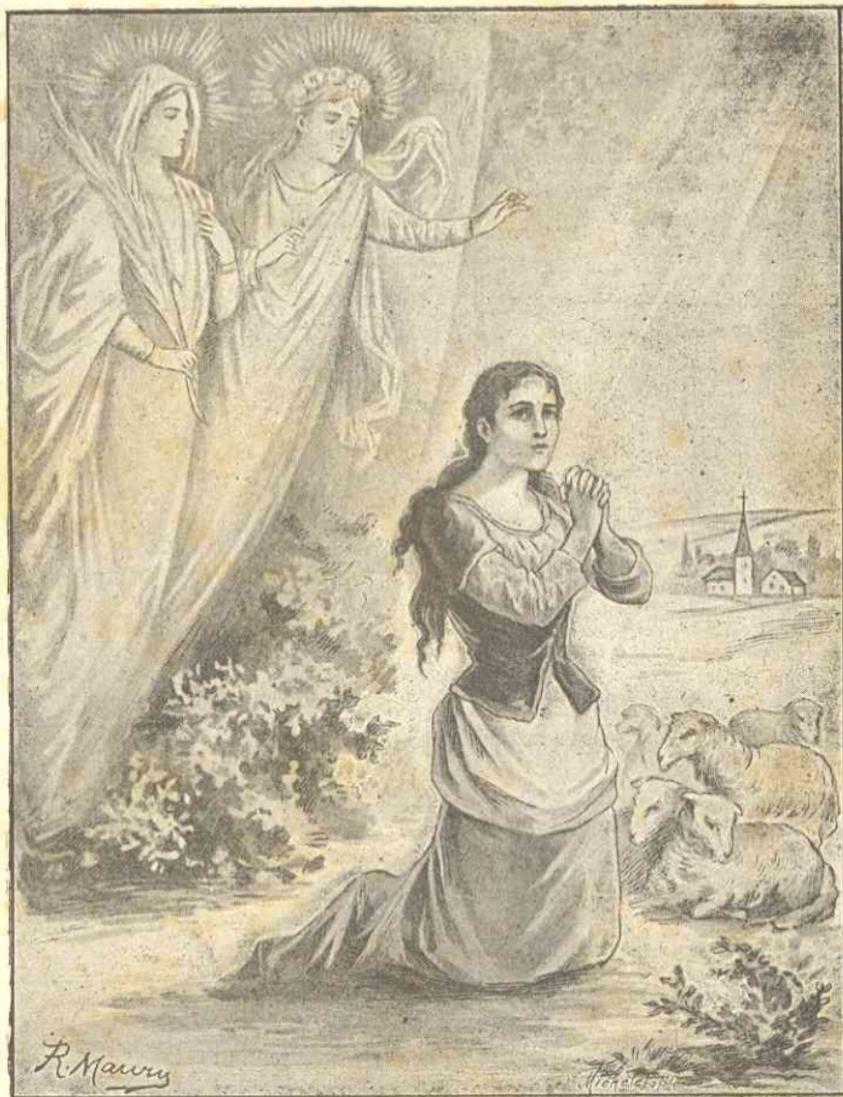
Federação Espirita do Paraná  
BIBLIOTECA E CABINETE DE LEITURA

N.º do livro..... 37

Volumes..... 1

Valor..... R. 22,00.

Os livros emprestados pelo leitor serão indenizados  
pelo valor do catálogo. O prazo para leitura é de 15 dias.



« Mes voix me parlent tous les jours et plusieurs fois par jour.  
 « Si elles ne me confortaient, je serais morte. » JEANNE D'ARC.

Naitre, mourir, renaître encore et progresser sans cesse, telle est la loi.  
 ALLAN KARDEC.

Après quatre ans d'étude, je ne dis pas : Cela est possible; je dis : Cela est.  
 WILLIAM CROOKES, de la Société royale de Londres.

Grâce à une patiente observation, j'ai acquis des preuves certaines de la  
 réalité des phénomènes spirites.

A. WALLACE,

De la Société royale de Londres.

Éviter le phénomène spirite, lui faire banqueroute de l'attention, c'est faire  
 banqueroute à la vérité.

VICTOR HUGO.

# CATHOLICISME

ET

# SPIRITISME

PAR

J. JÉSUPRET Fils

PRIX : 1 FRANC 50

*Federação Espírita do Paraná*  
BIBLIOTECA E CABINETE DE LECTURA

N.º do livro.....

Volumes.....

PARIS

Valor.....

A LA LIBRAIRIE DES SCIENCES PSYCHOLOGIQUES

psic. va. or. co. ca. no. 2. O prazo para leitura é de 15 dias.

1, RUE CHABANAIS, 1

1891

*Réserve de tous droits*

# CATHOLICISME

ET

# SPIRITISME

---

## INTRODUCTION

### BUT DE CET OUVRAGE.

Sous ce titre : *Catholicisme et Spiritisme*, nous avons condensé les arguments les plus logiques que nous avons pu rencontrer concernant les dogmes chrétiens pour montrer combien est faux l'enseignement religieux qu'on nous donne aujourd'hui à l'aurore du xx<sup>e</sup> siècle, sous le nom de catholicisme.

En agissant ainsi, nous avons voulu mettre à la portée de tous et principalement pour les classes populaires, un modeste livre destiné à ouvrir les yeux de chacun sur les mystérieuses arcanes de la religion dévoilée. Humble travailleur de la pensée, nous avons cru faire œuvre utile en dénonçant les agissements d'une prétendue religion infaillible qui a complètement travesti la grande et pure doctrine du christianisme.

Nous avons pris un à un tous les dogmes, et nous les

avons consciencieusement analysés. Nous les avons combattus au nom de la raison, de la révélation et de la science. Par la raison, nous avons démontré qu'ils sont incompatibles avec la bonté et la justice de Dieu. Par la révélation, nous avons prouvé que l'évangile est leur condamnation la plus formelle. Par la science enfin, il nous a été permis de dire qu'ils sont opposés à toutes les notions positives que nous possédons actuellement sur les lois de la nature. Mais, comme il ne suffit pas toujours de détruire, sans rien construire, nous avons mis en regard des pratiques surannées d'une religion caduque et glacée, l'enseignement philosophique et scientifique d'une doctrine nouvelle, qui a nom *spiritisme*. Cette philosophie, qui compte des millions d'adeptes répandus dans le monde entier, est basée sur la croyance à l'existence des esprits et à leurs manifestations.

De la danse des tables dont on fit, il y a une trentaine d'années, un passe-temps agréable, un amusement de société, est sortie toute une science qui nous a dévoilé les mystères du monde invisible. Grâce au spiritisme, les communications avec nos chers disparus sont aussi faciles, que celles des négociants d'Europe et d'Amérique au moyen des fils télégraphiques. Des expériences minutieuses et scientifiques ont été faites dans ce domaine par un grand nombre de savants de toutes les nations. Les faits sont là, on ne peut nier leur existence. L'esprit positiviste de notre siècle a dégagé complètement du surnaturalisme les phénomènes spirites. L'immortalité de l'âme est scientifiquement établie.

Au point de vue philosophique, les spirites admettent la pluralité des mondes et des existences de l'âme. Pour eux le progrès est la véritable loi de la vie. Ils enseignent la grande fraternité humaine sans distinction de cultes, de castes, ni de races. La solidarité universelle est leur seule règle de conduite et leur code de morale est renfermé entièrement dans cette noble et belle maxime : « *Hors la charité, pas de salut.* » En un mot la loi spirite n'est autre chose que le souffle chrétien épuré.

Les conséquences du spiritisme sont immenses, car en ralliant tous les hommes sous la même bannière, il fait disparaître les préjugés sociaux, les haines politiques, et mène l'humanité vers le vrai, le beau, le bien.

Du reste, nous laisserons à nos lecteurs le soin de juger dans l'exposé qui va suivre, si réellement le spiritisme est supérieur aux religions dites révélées.

Federação Espirita do Paraná  
BIBLIOTECA E CABINETE DE LECTURA

N.º do livro.....

Volume.....

Valor.....

Os livros desta biblioteca serão indenizados  
pelo leitor. O prazo para leitura é de 15 dias.

## CHAPITRE PREMIER

### LA CRÉATION DU MONDE.

Les peuples primitifs, dans leur simplicité, ne comprenant absolument rien à l'œuvre grandiose de la création, se firent sur l'origine de la terre une cosmogonie en harmonie avec leurs idées mesquines et bornées. C'est ainsi que Moïse, chef et législateur du peuple hébreux, forgea dans la *Genèse* une création de l'humanité toute spéciale, et complètement en dehors de tout le reste du genre humain. Nous en trouvons la preuve la plus palpable en ouvrant ce livre, le premier des cinq que le fondateur du judaïsme ait écrit, soi-disant sous la dictée de Dieu, ce livre qui renferme à chaque page des incohérences, des contradictions et des erreurs sans nombre, sans compter parfois les impuretés naïves se mêlant à l'ignorance la plus complète des lois de la nature.

Après être resté des milliards de siècles dans l'inaction, Jéhovah eut l'idée de tirer quelque chose du néant où il régnait, et il se mit à créer au hasard de l'inspiration. Voici, ce que nous dit à ce sujet, le premier chapitre de la *Genèse* :

« Dieu créa, au commencement, les cieux et la terre.

« Et la terre était sans forme et vide, et les té-

nèbres étaient sur la surface de l'abîme, et l'Esprit de Dieu se mouvait sur les eaux. »

Une antique croyance faisait considérer l'eau comme le principe, l'élément générateur primitif, aussi Moïse ne parle pas de la création des eaux qui semblent avoir existé déjà. C'est aussi pour cela qu'il dit que « l'Esprit de Dieu planait sur les eaux ». Pour lui, la terre était censée formée au milieu des eaux et il fallait l'isoler.

Une telle théorie nous fait aujourd'hui sourire, surtout depuis les progrès de la physique et de l'astronomie. Nous savons que l'eau est simplement le produit de la combinaison de deux gaz : l'oxygène et l'hydrogène. Or, ces deux gaz, comme tous les autres, leurs congénères, ne tirent-ils pas leur origine de l'incandescence, soit primitive, soit actuelle de l'intérieur de notre globe? D'où nous pouvons conclure que Moïse s'est étrangement trompé en faisant surgir la terre des eaux. Cependant ce révélateur prête ces paroles à Dieu même; or, puisqu'elles expriment un fait notoirement faux, de deux choses l'une, où Dieu s'est trompé dans ce récit biblique, ou ce récit est éclos dans le cerveau de Moïse. Comme le créateur ne peut être sujet à l'erreur, c'est donc que Moïse a exprimé sa propre pensée et non celle de Dieu.

« Et Dieu dit que la lumière soit, et la lumière fut. »

» Et il sépara la lumière d'avec les ténèbres. »

Séparer la lumière des ténèbres, n'est guère une besogne facile. Comment Dieu s'y est-il donc pris pour opérer ce prodige? Ces deux choses ne sont-

elles pas la négation l'une de l'autre? Et puis, d'où vient la lumière, du soleil n'est-ce pas? En effet, tous nous savons que le soleil est pour nous le foyer immense et unique, d'où rayonne cette lumière qui produit le jour. Or, par une fantaisie inexplicable, Dieu n'a créé le soleil que le quatrième jour, et cela dans un but d'agrément et non d'utilité. De même, en dépit de toutes les lois de l'attraction et de la gravitation, il a fait d'abord la terre, qui n'est qu'un simple satellite du soleil. La terre étant assujettie au soleil dans son mouvement de translation a dû être formée après lui. Cette erreur provient de l'idée fausse que l'on s'est faite sur la création de l'univers. Notre pauvre petite planète était considérée par les anciens comme le centre même du monde. On sait maintenant qu'avant notre soleil et notre terre, des millions de soleils et de terres ont existé dans l'infini des cieux.

Il ne faut pas croire que chacun des six jours correspond à chacune des six périodes géologiques. Il n'en est rien, le texte de la Genèse est formel, tout cela ressort d'une manière claire et précise des versets suivants :

« Dieu nomma la lumière « jour » et les ténèbres « nuit ». Ainsi fut le *soir*, ainsi fut le *matin*, ce fut le *premier jour*. » (Genèse, ch. I, v. 5.) Ceci ne peut évidemment s'appliquer qu'au jour de vingt-quatre heures. Le sens est encore plus précis, lorsque Moïse dit :

« Dieu fit deux grands luminaires : le plus grand luminaire pour dominer sur le jour, et le moindre pour dominer sur la nuit, il fit aussi les étoiles,

« Et Dieu les mit dans l'étendue des cieux, pour luire sur la terre. » (*Genèse*, ch. I. v. 16, 17).

Le Dieu de Moïse n'était pas fort, paraît-il, en astronomie, car il aurait su que la lune ne possède aucune lumière par elle-même, et qu'elle ne fait simplement que réfléchir sur la terre celle qu'elle reçoit du soleil. Maintenant nous nous demandons comment il se fait que Moïse ait pu déterminer les trois premiers jours de la création, puisque le soleil ne parut à l'horizon que le quatrième jour ?

Appeler les soleils gigantesques, ces géants de l'espace, de simples lumignons, c'est prouver son ignorance en matière de science. On ne peut pas demander à Moïse, les connaissances physiques et chimiques que nous possédons aujourd'hui, mais les chrétiens ont le grand tort de vouloir nous faire accepter comme venant de Dieu, de telles hérésies scientifiques. Néanmoins, comme il n'y a pas d'effet sans cause, et que rien ne procède de rien, nous devons bien admettre que notre globe a eu un commencement. Sur ce point, la science spirituelle diffère essentiellement des diverses théogonies religieuses. Elle admet d'abord, une cause première de toutes choses, un principe créateur, que faute de mieux et vu la pauvreté du langage humain, elle désigne sous le nom de Dieu. Ce principe est intelligent puisque la cause qui régit l'univers est intelligente et de plus il est éternel, infini, immuable, immatériel, unique, tout-puissant, souverainement juste et bon. En dehors de l'esprit créateur, nous avons la matière qui est l'élément constitutif de l'univers.

A l'élément matériel, vient s'ajouter une force primitive, un fluide élémentaire qui joue le rôle d'intermédiaire entre l'esprit et la matière. Le fluide magnétique et le fluide électrique sont des modifications du fluide universel qui n'est en réalité qu'une matière plus parfaite, plus subtile, plus quintessenciée.

L'univers comprend l'infinité des mondes que nous voyons et ceux que nous ne voyons pas, tous les êtres animés et inanimés, tous les astres qui se meuvent dans l'espace, ainsi que les fluides qui les remplissent. Les mondes se forment par la condensation de la matière disséminée dans l'espace. C'est ainsi que notre terre qui n'était primitivement, qu'une masse de feu a mis pour se refroidir et devenir habitable des millions d'années.

L'homme a pris naissance lorsque la terre s'est trouvée dans certaines conditions de température et dans un milieu de circonstances propices à son développement ; la race humaine apparut en différents points du globe et à diverses époques. Le spiritisme dit ensuite que l'être humain est composé de trois parties essentielles : 1° l'esprit ou principe intellectuel ; 2° le corps ou élément matériel ; 3° le *périsprit*, substance vaporeuse, semi-matérielle, qui sert de première enveloppe à l'esprit. Tels sont dans un fruit, le germe, le périsperme et la coquille. C'est à l'aide de cette enveloppe que les esprits désincarnés peuvent nous apparaître quelquefois, soit dans nos songes, soit à l'état de veille, et même peuvent prendre une forme visible et palpable. Les expériences psychiques faites par l'il-

---

lustre William Crookes, membre de l'académie royale de Londres, sur les matérialisations d'esprits, ne laissent aucun doute à cet égard. Nous en avons des preuves matérielles indiscutables. Ces preuves, ce sont des photographies des apparitions spirites elles-mêmes. Et certes, on ne peut pas traiter de charlatan, le célèbre savant anglais qui les a obtenues.

En vain les sceptiques prétendent que tout est matière. Nous leur répondons, non par des raisonnements captieux, mais par des faits positifs et indéniables. Jadis, on s'est beaucoup moqué des phénomènes spirites, aujourd'hui, bon gré, mal gré, les savants sont obligés de s'en préoccuper

---

## CHAPITRE II.

### DU PÉCHÉ ORIGINEL.

Le péché originel étant la base fondamentale de la doctrine chrétienne, prouver que cette base ne s'appuie sur rien de solide, c'est faire crouler tout l'édifice. Catholiques et protestants nous enseignent en effet, d'après un récit tiré de la Bible, qu'Adam, et par suite toute sa postérité, a encouru, après avoir mangé du fruit défendu, la damnation éternelle, damnation à laquelle notre humanité ne peut échapper qu'en se réconciliant avec son Créateur irrité ; mais comme cette pauvre humanité est par elle-même incapable de faire son propre salut, il a fallu que le fils de Dieu vînt s'incarner dans un corps humain afin de s'offrir en victime expiatoire pour la racheter de la tache originelle. L'offense envers Dieu étant infinie, il fallait pour son rachat une réparation d'une valeur infinie ; voilà pourquoi la rédemption du genre humain a été rendue nécessaire par l'incarnation d'un Dieu, pour apaiser la colère de ce même Dieu. Par ce qui vient d'être dit, l'on comprend parfaitement qu'en supprimant le dogme du péché originel, toute la doctrine qui en découle est réduite à néant.

En ouvrant la Bible aux chapitres II et III de la Genèse, nous voyons que Dieu après avoir appelé

à l'existence nos vénérables parents, Adam d'abord, Eve ensuite, les plaça dans un jardin délicieux, en leur défendant, sous peine de mort, de manger du fruit d'un arbre nommé par lui : *l'arbre de la science du bien et du mal* ; mais Satan, jaloux de leur bonheur, résolut leur perte, il sortit alors incognito de l'enfer, s'empara du corps d'un serpent, et s'approchant par ce stratagème de notre mère Eve, lui persuada de manger du fruit défendu, ce qu'elle fit en entraînant dans le péché son trop crédule mari. Dieu, profondément irrité de cette désobéissance, les condamna aux peines physiques et les chassa impitoyablement du paradis terrestre après les avoir maudits.

Voilà, dans toute sa simplicité, le récit que nous fait la tradition hébraïque.

Si l'on prenait à la lettre le récit de Moïse, quelles idées de justice et de bonté se ferait-on de ce Dieu, qui ayant par sa toute-puissance, appelé à la vie deux êtres privilégiés, qu'il a ornés avec prédilection, permettrait ensuite à un ennemi, d'autant plus redoutable qu'il est caché, de venir par jalousie, tromper leur innocence et leur ignorance complète du vice. N'était-ce pas rendre leur chute certaine ? Il devait pourtant bien savoir, ce Dieu doué de la prescience, qu'en les créant, ils succomberaient infailliblement à la tentation. Alors, pourquoi l'a-t-il fait ? Et puis, le châtement n'est-il pas disproportionné à l'offense d'une manière démesurée ?

Cependant si Adam n'eût pas mangé le fruit défendu, qu'en serait-il advenu de notre espèce, puisque, d'après le dessein du créateur et suivant les

paroles prononcées par lui dans le paradis terrestre : « Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre et vous l'assujettissez », il ordonnait comme loi naturelle la multiplication de l'homme. L'humanité étant immortelle, il serait infailliblement arrivé un moment où la terre n'aurait plus été assez grande pour nourrir tous ses habitants. Du reste, les animaux nous y eussent aidés dans une notable proportion.

Maintenant, si l'on examine le dogme au point de vue de la justice, l'on peut s'étonner et avec raison de voir tous les animaux encourir le châtiement d'une faute qu'ils n'ont point commise. Après que nos premiers parents eurent mangé le fruit défendu, nous voyons le serpent condamné à ramper sur le ventre pour avoir trompé la femme. Nous serions curieux de savoir comment marchait cet animal avant de ramper sur le ventre, en punition de la faute commise, avait-il donc des pattes ? Si comme tout le fait supposer, le serpent a toujours rampé sur le ventre, il faut en conclure qu'il était puni par avance de la faute qu'il devait commettre.

Chose remarquable, il n'est nullement question de Satan ni dans les deux premiers chapitres de la Bible, ni même dans les livres de Moïse. C'est là une pure invention de la théologie sur ce personnage fantastique, car dans le récit biblique, il est dit simplement ceci : « Or, le serpent était le plus fin de tous les animaux que Dieu avait formés sur la terre. » Ce qui ne prouve nullement que le serpent fût le diable en personne.

Dieu condamne ensuite Eve à enfanter dans la douleur. Quant à Adam, il devra manger son pain à la sueur de son visage.

Telle est, selon la Bible, l'origine de tous nos maux, et c'est à partir de ce moment fatal que nous avons été voués à la mort.

Il ne faut pas croire que les Juifs ont eu seuls le monopole de cette invention naïve de la chute du premier homme. Les mêmes doctrines sont enseignées au fond de tous les sanctuaires. A quelques variantes près, l'on retrouve cette vieille tradition, ou une tradition identique chez tous les anciens peuples. Dans l'Hésiode, l'on parle de l'homme formé du limon de la terre, du chaos primitif et de la lumière qui succède aux ténèbres. La tradition chaldéenne nous représente toutes les nations comme descendant d'un seul et même homme. La Perse a également conservé l'histoire d'un seul homme et d'une seule femme placés dans un jardin délicieux, tous deux chassés de cet endroit pour s'être laissé séduire par Arihman, le rusé, le menteur. Le récit symbolique de Moïse se retrouve aussi dans la mythologie indoue. Il y est parlé d'Adina et d'Iva, le premier de ces noms signifie primordial et le second la vie. La ressemblance n'est-elle pas frappante avec ceux de nos premiers parents?

Nul doute que les premiers livres de la Bible n'aient été copiés sur les livres sacrés de l'Inde (les Védas). Les Juifs ont en quelque sorte hébraïisé les traditions qu'ils avaient recueillies probablement des Égyptiens, peuple beaucoup plus ancien qu'eux et

qui leur était bien supérieur en intelligence et en science.

Ce qui est une impasse pour le catholicisme, le spiritisme l'explique d'une façon logique par la pluralité des existences de l'âme. En effet, en prenant pour point de départ la réincarnation des esprits, Adam et Eve, au lieu d'être sortis tout d'une pièce des mains du Créateur, avaient déjà vécu, avant leur apparition sur notre planète. Donc, Dieu ne leur parle point comme à des enfants, mais comme à des êtres en état de le comprendre et qui le comprennent, preuve certaine qu'ils ont un acquis antérieur. Nos premiers parents, c'est-à-dire, ceux qui ont formé la race adamique, étaient de véritables proscrits. Esprits, d'une essence supérieure, par suite de désobéissance à la loi de Dieu, ils viennent en exilés apporter aux hommes primitifs de notre terre déjà habitée les notions nécessaires à leur avancement matériel, intellectuel et moral.

Le paradis terrestre dont il est question dans la Genèse, n'est qu'une figure allégorique, car nulle part on n'en a retrouvé de traces sur notre globe. Il est l'image d'un monde plus heureux, plus avancé que notre terre d'où Adam, ou plutôt la race des esprits dont il est la personnification, fut chassée par suite de fautes commises envers le Créateur. Cette expulsion du paradis terrestre marque donc le moment où ces esprits adamiques sont venus s'incarner sur notre planète pour y expier leur passé.

La faute commise par ces esprits est le véritable *péché originel*, péché personnel purement volontaire,

---

qui ne révolte plus la conscience humaine, parce qu'il ne fait plus de Dieu un tyran capricieux, qui rend tous les hommes indistinctement responsables d'une faute qu'ils n'ont point commise et n'ont pu empêcher.

Nous savons que nous avons été créés simples et ignorants, possédant à l'état latent le germe de toutes les facultés qui, en se développant feront de nous plus tard des esprits supérieurs. Nous savons également que dans la nature rien ne se produit par secousses, et que par conséquent chacun de nous doit parcourir de nombreuses étapes, avant d'arriver au bonheur parfait. De même qu'un élève doit passer par toutes les classes avant de connaître complètement ce que l'on enseigne dans son école, de même l'homme revient de nombreuses fois sur notre terre à seule fin de s'y perfectionner à chacune de ses incarnations.

Cette doctrine est seule rationnelle, et ne choque ni la raison, ni la science.

---

## CHAPITRE III.

### L'ENFER ET LES PEINES ÉTERNELLES.

Après avoir passé en revue le péché originel, nous allons aborder la fameuse question de l'enfer et des peines éternelles. Voici, succinctement ce que nous enseignent l'Eglise, sur l'origine du mal.

Dieu, selon la théologie, créa dans la nuit des temps, bien avant la formation de la terre, des êtres appelés anges, infiniment supérieurs à l'homme en intelligence et en sagesse. Ces anges, qui étaient de purs esprits, furent créés primitivement dans un état de grâce et de sainteté. Ils vivaient heureux dans les hauteurs nébuleuses du ciel catholique où ils jouissaient de la présence du Seigneur, lorsqu'un jour, par malheur, la discorde se mit dans leurs rangs.

Lucifer, un des anges les plus brillants, voulut être par orgueil et jalousie l'égal de Dieu. Ce rebelle sut entraîner dans sa révolte un tiers des célestes phalanges, mais il fut battu par l'archange saint Michel et précipité avec les siens dans les flammes de l'enfer. A cette lutte engagée dans le paradis par les bons et les mauvais anges, il y a plusieurs objections sérieuses à faire. Nous savons, d'après les enseignements de l'Eglise, qu'à l'origine, les anges furent créés dans un état de justice et de sainteté, Mais

alors comment se fait-il qu'une partie des angéliques créatures ait pu ainsi méconnaître l'autorité de Dieu en se révoltant contre lui, elles qu'on nous représente comme étant des êtres parfaits ? Dieu s'est donc trompé en les créant, croyant faire des anges, il a fait des diables. Voilà la conséquence forcée de ce dogme de la chute. Cependant, les casuistes qui ont réponse à tout, nous disent, avec un sérieux imperturbable, que Dieu a bien créé les anges en état de sainteté, mais qu'avant de les confirmer en grâce, il a voulu les éprouver en les soumettant à la tentation. A cette objection passablement entortillée, nous répondons catégoriquement par ceci : De deux choses l'une, ou Dieu doué de la prescience savait à l'avance quel serait le résultat de cette épreuve, et alors, par bon plaisir, il a voué ses créatures aux conséquences d'une chute prévue de toute éternité. Un tel Dieu nous fait horreur, car nous le regardons comme étant la cause première du mal. Ou bien Dieu ignorait quel serait le résultat de cette tentation. Pour nous, un Dieu qui se trompe n'a plus sa raison d'être, car il lui manque la prescience qui est un des attributs essentiels de la divinité.

Il n'est fait mention nulle part, dans l'histoire sainte, du récit imagé dont les théologiens nous ont fait un compte rendu détaillé dans leurs écrits. C'est là une pure fiction inventée pour les besoins de la cause.

Naguère le diable emplissait de ses terreurs, l'âme humaine. Aujourd'hui le grand croquemitaine de l'humanité n'épouvante plus personne.

Si le diable n'est pas tout le christianisme, comme on l'a cru, comme l'a dit Voltaire, il en est partie intégrante, essentielle même, « Dieu et le diable, ainsi que s'exprime très justement Nicole, c'est toute la religion. » L'orthodoxie exige que nous le tenions pour la raison déterminante de l'œuvre chrétienne. Otez le diable en effet, et toute la charpenterie de l'Église s'effondre dans le vide ; plus de péché originel, aucun besoin d'une réparation, aucun rachat par le sacrifice de la croix. Contester l'existence du diable, n'est pas seulement une hérésie, c'est un blasphème abominable, c'est la négation même du principe chrétien.

On ne saurait jamais trop le répéter, le diable est le fond, le tréfond du christianisme. Dieu fait, le diable défait, Dieu refait, ainsi de suite, depuis la création du monde jusqu'à la proclamation de l'infailibilité papale. L'Évangile lui-même n'est qu'une démonologie ; qu'on en retire le diable, et il ne restera à peu près rien des miracles invoqués pour prouver la mission divine de « Jésus ».

Deux puissances formidables, selon la théodicée, se disputent l'empire des âmes : l'œuvre de Dieu est souvent mise en échec par l'œuvre de Satan !

Dans cette mêlée fantastique, dans cette lutte entre le bien et le mal, le croyant souvent ne distingue plus quel est le parti victorieux !

Le mythe diabolique a occupé jadis dans la foi populaire une place considérable. Actuellement, il est détrôné par la science. L'esprit humain a repris sa marche en avant, et il a si bien avancé que la croyance en un diable personnel est niée par la

presque totalité des gens du monde et rejetée dans l'ombre et même abandonnée par la grande majorité des hommes religieux.

Dépourvu du diable, son contrepoids indispensable, l'immense édifice de la religion chrétienne porte à faux, maintenant se fissure, se lézarde.

Nous ne voyons dans tous les récits diaboliques du xvi<sup>e</sup> siècle et dans les possessions surnaturelles de Loudun ou de Saint-Médard, qu'un état morbide que l'on peut facilement reproduire de nos jours au moyen du magnétisme sans avoir pour cela besoin de recourir au merveilleux.

Voyons maintenant, au point de vue théologique, ce que l'on entend par l'enfer et quelles sont les conséquences des peines éternelles dont on nous fait un épouvantail.

L'enfer, qui dérive du mot latin *infernus*, est un endroit situé on ne sait où, les théologiens n'étant pas d'accord à ce sujet, les uns le plaçant dans les entrailles mêmes de la terre et les autres dans nous ne savons quelle planète. La seule chose certaine, c'est que cet enfer existe et qu'il est un lieu de tourment où les réprouvés sont punis éternellement après la mort, pour la faute d'un instant.

Toutes les religions ont fait une description plus ou moins fantastique de ce ténébreux séjour. Les catholiques nous le représentent comme étant un immense brasier de soufre en ébullition, comme une immense fournaise allumée par la colère de Dieu pendant l'éternité. N'est-ce pas le comble du blasphème que de prêter à la divinité de pareilles idées ? Et dire qu'il suffit d'un simple péché mortel

non pardonné pour être précipité pour toujours dans les gouffres infernaux. Que devons-nous penser de Dieu, le père par excellence qui, en face d'une telle perspective, n'a pas hésité à créer l'homme, en sachant à l'avance qu'il l'exposait à succomber indubitablement à la tentation? Les conséquences de ce dogme terrible ne sont pas moins odieuses. Qu'un monstre par exemple, assassine ses victimes pendant leur sommeil : ces victimes, pour une cause ou pour une autre, meurent subitement sans être en état de grâce. D'après l'Eglise, elles sont jetées éternellement dans l'enfer. L'assassin, lui, est saisi par la justice, il est condamné à mort, il a, par conséquent, tout le temps nécessaire pour se reconnaître, il se confesse à un prêtre avant de monter sur l'échafaud et le voilà sauvé pour toujours. De plus, du haut du ciel, il a le bonheur de contempler ses propres victimes se tordant en enfer dans d'horribles souffrances.

On a pas non plus réfléchi, en proclamant ce dogme insensé, que le globe terrestre qui compte 1.290.000.000 d'habitants, n'a que 330.000.000 de catholiques. Est-il possible que Dieu ait créé tant d'âmes pour les damner? Cette doctrine exclut d'abord du paradis les trois quarts de l'humanité; quant au quart qui reste, il n'est même pas sûr d'atteindre au bonheur, puisque les huit dixièmes sont précipités pour toujours dans l'abîme infernal.

On a prétendu que l'enfer était un frein purement moral que l'on pouvait opposer efficacement aux passions de l'homme. C'est une erreur complète, car si ce dogme suranné peut encore effrayer l'ima-

gination de quelques bonnes femmes, il est impuissant à arrêter sur le chemin du mal, les voleurs et les assassins qui craignent beaucoup plus les gendarmes que le diable.

Les catholiques n'ont même pas le bénéfice de ce dogme absurde. L'enfer chrétien n'est qu'une pâle copie du tartare des païens et de la Géhenne des juifs.

Selon le spiritisme, il n'y a ni anges, ni démons, formant des êtres à part en dehors de l'humanité; mais seulement des esprits bons ou mauvais. Unis à des corps matériels, ces esprits ou êtres intelligents constituent l'humanité collective de notre globe terrestre et des mondes qui roulent dans l'infini; dégagés de ce corps, ils forment le monde spirituel ou des esprits qui peuplent les espaces. Créés simples et ignorants, les esprits doivent tous atteindre le but suprême qui est la perfection, car il n'y a point deux poids et deux mesures dans l'œuvre admirable de la création. Ils sont plus ou moins bons selon leur degré d'avancement. Aucun être n'est irrémédiablement voué au mal, chacun étant l'arbitre absolu de sa destinée. L'âme subit toutes les conséquences des vices ou des imperfections dont elle ne s'est pas encore dépouillée. Son état heureux ou malheureux est en rapport direct avec le degré d'épuration où elle se trouve au moment de la mort. L'esprit souffre du mal même qu'il a fait et la durée de son châtement est subordonnée à sa conversion sincère au bien. Maître de son propre sort, il peut prolonger ses souffrances ou les adoucir selon qu'il s'endurcit ou qu'il se repent. Il

n'est point un forçat condamné au bagne à perpétuité, mais plutôt un malade retenu pour un certain temps à l'hôpital. Une vie mal remplie est pour lui, une tâche à recommencer dans des conditions plus pénibles. Chaque être étant créé libre s'améliore par sa propre volonté et sans y être contraint. Il est soumis à la loi du progrès par son aptitude à progresser, mais il ne progresse point malgré lui.

Aucun lieu circonscrit dans l'univers n'est affecté aux peines et aux jouissances des esprits, chacun portant en lui-même le principe de son propre bonheur ou malheur.

L'incarnation est pour les esprits, un moyen d'arriver à la perfection; pour les uns c'est une expiation, pour d'autres c'est une mission. L'incarnation a aussi un autre but, c'est de mettre chaque esprit à même de remplir sa tâche dans l'œuvre de la création. De cette manière en concourant à l'œuvre générale, chaque esprit travaille à son propre avancement. Pour arriver à la perfection, les esprits doivent passer par une série d'existences corporelles, soit dans notre monde, soit sur d'autres globes. On comprend ainsi le but de la vie, et la théorie de la réincarnation répond seule à l'idée de bonté et de justice que nous nous faisons du Créateur.

---

## CHAPITRE IV.

### LES LIMBES.

Qu'est-ce que les limbes? Un enfer adouci où, selon les théologiens, se trouvaient les âmes des justes avant la venue de Jésus-Christ, et où vont celles des enfants qui meurent sans avoir reçu le baptême. Il est de foi, disent-ils, que tous ceux qui meurent avec le péché originel, ne fussent-ils même coupables d'aucun péché actuel, sont privés du bonheur du ciel et de la vision intuitive de Dieu, « Quiconque, ajoutent-ils doctoralement ne renaitra pas de l'eau et du Saint-Esprit, n'entrera pas dans le royaume des cieux. » Voilà qui est formel, mais tel n'est pas l'avis de saint Augustin qui, lui, n'osant définir la nature ni le degré de la peine que souffrent ces malheureux, non coupables, rejette purement et simplement les lieux intermédiaires entre le séjour des bienheureux et celui des réprouvés. Ce savant père de l'Eglise est féroce, mais il a du moins le mérite d'être logique avec ses prodigieuses doctrines. Chose étrange, le nom de limbes ne se trouve point ni dans l'Écriture ni dans les anciens Pères. Cette croyance paraît n'avoir d'autre origine chez les chrétiens que ce texte évangélique de saint Paul : « C'est pourquoi il est dit : Etant monté en haut, il (J.-C.) a mené captive une grande

multitude de captifs, et il a distribué des dons aux hommes.

« Or, que veut dire cela : qu'il est monté, si ce n'est qu'auparavant il était descendu dans les parties les plus basses de la terre ? » (Ephés. ; IV, 8 et 9.)

Vraiment, les chrétiens ne sont pas difficiles en matière de foi, ils se contentent de peu, surtout lorsqu'il s'agit de châtier des innocents. Quant à nous, simple mortel, que n'aveugle pas le fanatisme religieux, nous trouvons bien injuste ce Dieu des catholiques punissant d'un supplice éternel *immérité* de pauvres petits enfants morts sans baptême par la faute de leurs parents. Que font donc les prêtres de cette parole du Christ : « Il sera rendu à chacun selon ses œuvres » ? Leur maître condamne lui-même, cette doctrine impie.

Michelet, notre célèbre historien, dans son livre *Du peuple* répond ainsi aux sectes chrétiennes : « Quoi ! « l'instinct humain serait perverti d'avance ? De naissance l'homme serait méchant ? L'enfant que je « reçois dans mes bras, sortant du sein de sa mère, « serait un petit damné ? A cette question atroce qui « coûterien qu'à l'écrire, le moyen âge sans pitié, sans « hésitation, répond : Oui. Quoi ! cette créature qui « semble tellement désarmée, innocente, sur qui la « nature entière s'attendrit, que la louve ou la lionne « viendrait allaiter à défaut de mère, elle n'aurait « que l'instinct du mal, le souffle venimeux du serpent qui perdit Eve ! elle appartiendrait au diable « si l'on ne se hâtait de l'exorciser ! »

Quel plus beau et plus énergique réquisitoire pourrait-on opposer aux arguties scolastiques ?

## CHAPITRE V.

### LE PURGATOIRE.

Le purgatoire, qui vient du mot latin *purgare*, (purger) est un lieu spécial de souffrance dans lequel, d'après l'Église catholique, les âmes des justes qui n'ont pas satisfait pour leurs péchés à la justice de Dieu sur la terre, souffrent une peine d'expiation, jusqu'au moment où, entièrement purifiées, elles sont dignes d'entrer dans le royaume des cieux.

Ce lieu d'expiation, est selon l'opinion commune, situé dans les entrailles de la terre, près de l'enfer; ce qui n'empêche pas saint Thomas de penser que certaines âmes, Dieu le permettant ainsi, se purifient en dehors de cet endroit, et vont se promener çà et là sur la terre durant quelque temps.

Il est de foi, disent les catholiques, que les âmes qui souffrent en purgatoire peuvent être soulagées par les prières de l'Église. Le concile de Trente, dans son décret sur le purgatoire, définit formellement : « Qu'il y a un purgatoire et que les âmes qui y sont retenues sont soulagées par le suffrage des fidèles, et principalement par le sacrifice de la messe, toujours accepté de Dieu. »

Ce dogme n'est pas une trouvaille. Il est indiscutable, qu'il a été emprunté à l'idée que les Egyptiens

et les Grecs se faisaient de l'enfer. Pour les anciens, c'était une sorte de pénitencier d'où les âmes sortaient après l'expiration de leur peine. Virgile nous en fait au VI<sup>e</sup> livre de l'Enéide une description complète. Les catholiques n'ont donc fait que de calquer cette narration.

Les sectaires de Bouddha avaient également un purgatoire. Il est à remarquer que toutes les religions polythéistes sont dans le même cas. Le magisme persan, par exemple, après avoir soumis les hommes ressuscités à des peines expiatoires, les admet tous en définitive à la participation d'un bonheur éternel.

Chez les Indous, les anciens brahmanes, environ 3.500 ans avant la venue de Jésus-Christ, avaient aussi un purgatoire, mais il était destiné aux anges rebelles, lesquels y séjournèrent pendant mille ans.

Le purgatoire a été inventé en 593 par le pape Grégoire I<sup>er</sup> dit le Grand, par contre l'Évangile n'en fait aucune mention. Tout le monde sait que ce dogme a donné naissance au commerce des indulgences, à l'aide desquelles on vendait l'entrée du Ciel. Luther scandalisé de cet abus attaqua avec force le purgatoire, et le fit rejeter par les protestants qui le rayèrent de leur profession de foi.

Le libre penseur, planant au-dessus de toutes ces querelles théologiques, s'il avait à se prononcer sans parti pris dans ce débat, préférerait certainement le purgatoire à l'enfer, car en supposant que la justice divine eût besoin d'être satisfaite, il est plus logique que cette satisfaction soit en harmonie avec les

fautes commises. Est-il plausible d'admettre que pour une faute d'une durée limitée, Dieu inflige à ses créatures une punition éternelle ?

Aux sectaires de la lettre biblique nous citerons les versets suivants de deux grands prophètes de l'ancien testament :

« Je ne punirai pas éternellement, et mes rigueurs ne dureront pas toujours, parce que les esprits sont sortis de moi et que j'ai créé les âmes. » (Isaïe, cap. LVII, v. 16, d'après la *Vulgate*.)

« Je jure par moi-même, dit le Seigneur-Dieu, je ne veux pas la mort de l'impie, mais je veux que l'impie se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise vie et qu'il vive. » (Ezéchiel, ch. XXXIII, v. 11.)

Les spiritistes qui rejettent l'enfer, croient à des peines temporelles et morales subies par les esprits dans l'erraticité, mais sans admettre toutefois la souffrance par le feu. On comprend aisément que des esprits n'éprouvent ni nos besoins ni nos souffrances physiques ; mais qu'ils peuvent endurer des douleurs morales et des angoisses plus terribles qu'une souffrance matérielle. Leurs douleurs morales sont toujours la conséquence de la manière dont ils ont vécu à l'état d'incarnés. Ainsi, l'image des victimes sanglantes vient terrifier les regards épouvantés de l'assassin ; l'avare désespéré court après les trésors qu'il a laissés sur la terre, et que des héritiers avides partagent entre eux, malgré ses supplications, car il prend son illusion pour la réalité. Il se figure qu'il est encore vivant sur ce bas monde, et il subit les terribles angoisses d'un amour de l'or qui ne peut plus s'assouvir. Celui qui d'un bras coupable

attente à sa vie, se voit lié fatalement au corps dont il s'est volontairement séparé. Il assiste à la dissolution des molécules de son corps charnel. Là est son châtement. L'égoïste lui, subit l'isolement ; il est abandonné de tous, car chacun lit clairement dans sa pensée. Quant à l'orgueilleux il est plongé dans les ténèbres ; il essuie les dédains, les railleries, les insultes, de ceux qu'il a écrasés jadis du poids de son orgueil.

Telle est la punition de l'esprit mauvais dans l'espace. Ces tourments qui peuvent durer des siècles, ne cessent que lorsque le coupable s'amende et demande sincèrement à Dieu le pardon des fautes commises.

Nous n'inventons ici, absolument rien, car ce sont les esprits eux-mêmes qui sur tous les points du globe, viennent relater leurs souffrances et leurs peines dans la vie d'outre-tombe. Du reste, chaque homme de bonne volonté peut personnellement se rendre compte de la véracité de notre dire, en interrogeant les êtres qui peuplent l'erraticité. Rien n'est plus facile, chaque famille possédant un ou plusieurs médiums.

Les spirites disent également que la terre est un véritable purgatoire pour notre humanité. La vie corporelle est souvent pour l'esprit un moyen de réparation. Il retrouve en s'incarnant les personnes qu'il a offensées soit dans un milieu similaire, soit dans une autre situation. S'il a été riche dans une précédente existence, et qu'il a abusé de sa fortune, il revient pauvre sur cette terre ; il est humilié à son tour lui, qui a humilié les autres. Le mauvais

---

fiis est puni par l'ingratitude de ses enfants ; le paresseux, par un travail forcé, etc.

Chacun paie sa dette ici-bas et nul n'échappe au châtiement s'il a commis la faute. Moins rigoureux que le Dante, qui écrivait sur la porte de l'enfer des chrétiens l'inscription suivante : *Vous qui entrez, laissez toute espérance*, le spiritisme ne damne personne, il montre au contraire, le bonheur comme but final de la création. Tous les hommes seront sauvés, parce qu'aucun n'est perdu pour toujours, seulement il faut gagner par le travail et l'épuration le droit de séjour dans la maison du père céleste, c'est-à dire, dans les mondes supérieurs où règnent la justice et la fraternité.

Où peut-on trouver une plus sublime doctrine ?

---

## CHAPITRE VI.

### LE CIEL ET LES ANGES.

#### *Le Ciel.*

Le Ciel, selon les anciens et le moyen âge, était une sorte de voûte transparente, enveloppant entièrement la terre. On voit qu'elle idée fautive se faisaient jadis, de notre planète, les hommes du paganisme et avec eux les premiers chrétiens. Aussi, a-t-il fallu toutes les découvertes de la science moderne pour détruire ce vieux système cosmogonique. Malgré ce, catholiques et protestants continuent à croire à ce bon vieux Ciel-là.

On sait que pour les Grecs, le Ciel, séjour des dieux, était le mont Olympe.

La théologie admet trois Cieux ; le premier est l'air ; le second est celui des astres attachés à une voûte de cristal ; le troisième est le séjour du Créateur. C'est dans ce troisième Ciel que saint Paul fut transporté. Il nous en a fait, du reste, une description typique.

Le prophète Isaïe, l'apôtre Jean ont également donné du Ciel des théologiens des descriptions brillantes et détaillées.

La définition que nous donnent de l'univers les pères de l'Eglise est tout aussi fantastique.

Aujourd'hui, tous ces faux systèmes se sont évanouis au flambeau de la vérité : on connaît le vrai

système du monde et tous les anathèmes des prêtres n'empêcheront pas plus la terre de tourner qu'ils n'ont empêché l'esprit humain de se faire jour.

Les Hébreux très ignorants en matière de cosmographie terrestre croyaient à l'immobilité de la terre; pour eux c'était une plaine entourée d'eau, et Job dit qu'une épaisse obscurité formait la ceinture de l'océan; le soleil tournait autour d'elle; Josué ayant commandé au soleil et à la lune de s'arrêter : ils s'arrêtèrent. Le prophète Isaïe fit retourner en arrière l'ombre du soleil de dix degrés sur le cadran du roi Achas.

La science, avec l'ixorable logique des faits et de l'observation, a porté un dernier coup à ces vieilles théories. La terre n'est plus le pivot du monde, mais un infime grain de sable voguant dans l'infini. Notre soleil n'est plus un flambeau destiné à éclairer uniquement quelques millions d'êtres, pauvres fourmis perdues dans l'immensité, mais un astre portant la chaleur et la vie à des planètes, sœurs de la nôtre. Lui-même ce soleil, dont nous sommes si fiers, n'est qu'une minuscule étoile, pâle luciole presque inconnue dans l'infini des mondes.

La terre, pauvre petite île flottant dans l'archipel solaire, aurait-elle seule le privilège d'être habitée? Pourquoi Dieu, qui est la vie, le pouvoir créateur par excellence, l'aurait-il prédestinée à être seule habitable tandis que des milliards d'autres mondes rouleraient éternellement mornes et silencieux dans l'espace incommensurable? Question bien embarrassante pour les théologiens qui,

poussés dans leurs derniers retranchements ne savent vous répondre que par ces mots : C'est un mystère ?

Telle étoile que nous voyons le soir se bercer mollement au sein des plaines éthérées de l'univers sidéral, met des centaines d'années pour nous faire parvenir sa lumière tremblante. On peut dire de la voûte étoilée, que c'est le sans fond, se mouvant dans le sans fin.

La vie universelle et éternelle règne partout au-dessus de nos têtes ; bien fou est celui qui ne veut pas la comprendre. Là, où les chrétiens placent dans une immobilité incompréhensible, leurs saints et leurs saintes, nous y faisons naître un foyer sans cesse renaissant d'êtres comme nous s'épurant au creuset immense de l'immortelle nature. Plus de pieux oisifs chantant éternellement des cantiques devant le trône d'un bon Dieu de pacotille, mais des hommes luttant comme nous pour le progrès et la fraternité !

Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père, a dit le Christ. La maison du père, c'est l'univers ; les différentes demeures sont les mondes qui circulent dans l'espace infini, et offrent aux esprits incarnés des séjours appropriés à leur avancement.

L'évangile ainsi compris n'est plus en opposition flagrante avec la raison, et peut être accepté librement par la science. Faisons des vœux, pour que les chrétiens sincères, délaissant la *lettre qui tue*, acceptent désormais, *l'esprit qui vivifie*.

*Les Anges.*

Le mot ange, qui signifie *messenger*, désigne, selon la théologie chrétienne, l'être d'une nature plus parfaite que l'homme, chargé de vivre auprès de Dieu, comme un courtisan autour d'un roi et portant au besoin ses messages, comme un ministre d'Etat.

Les anges se divisent en neuf classes, qui forment trois hiérarchies. Cette classification est attribuée à saint Denis l'aréopagite. Chacun de ces ordres habite un ciel différent, d'autant plus élevé, que cet ordre se rapproche davantage de Dieu, qui trône au plus haut des cieux.

Tous ont été créés, par Dieu, d'une nature immatérielle, ou du moins d'une nature très subtile, et formés malgré leur immatérialité à l'image de beaux jeunes gens sans sexe, ailés, vêtus de blanc, éclatants de lumière.

Ce dogme est fondé, dit-on, sur l'Écriture, la tradition, les prières liturgiques et la pratique de l'Église. Moïse, les prophètes, les évangélistes, les apôtres, et généralement tous les écrivains sacrés, parlent de l'intervention des anges dans les communications que Dieu fait aux hommes : Ce sont des anges qui préservent Loth et ses filles de la ruine de Sodome ; un ange qui arrête Abraham au moment d'immoler Isaac ; un ange qui lutte avec Jacob ; c'est encore un ange qui arrête Balaam se rendant chez Balac, qui apparaît à Josué dans la cam-

pagne de Jéricho ; qui, plus tard, apparaît à Gédéon. Un ange annonce à Manue la naissance de Samson ; un ange apparaît à Elie ; enfin, c'est aussi un ange qui annonce à Marie la venue de Jésus-Christ. Nous n'en finissons pas, si nous voulions relater toutes les apparitions angéliques, ou du moins celles que l'Eglise catholique nous donne comme telles, tant dans la Bible que dans l'Ere chrétienne.

Pauvres chrétiens ! voilà, dix-huit siècles que vous courez après votre paradis imaginaire, sans vous douter peut-être que vous le côtoyez à chaque instant. Le monde des esprits vous entoure, et avec lui le cortège des peines ou des récompenses futures selon que votre incarnation terrestre a été pure ou impure !

Dans le tableau hiérarchique des anges, il y a plusieurs ordres préposés spécialement à diriger les hommes, les familles, les nations. Nous nous demandons à quoi ces esprits purs passaient leur temps avant que la terre n'existât ? Ne devaient-ils pas s'ennuyer énormément dans le ciel se trouvant sans occupation spéciale ?

Une autre question, tout aussi embarrassante pour la théologie est celle de la création des anges. De deux choses l'une, ou les anges ont été créés de toute éternité ou leur apparition, dans l'univers, date d'une époque indéterminée. On ne peut pas sortir de là. S'ils ont été créés de toute éternité, ils sont donc co éternels à Dieu, par conséquent ses égaux, ou bien Dieu ne les a appelés à l'existence qu'à un moment donné, donc le Très-Haut a

dû se trouver pendant une éternité sans aucun adorateur, d'où nous tirons, comme conclusion, la non utilité des anges.

Dieu a créé les anges tout d'une pièce. Ils sont parfaits sans avoir mérité de l'être, c'est toujours la doctrine du favoritisme. Quant à l'âme humaine destinée à aller au ciel, que de luttas n'a-t-elle pas à soutenir avant d'arriver au céleste parvis ? Pourquoi les anges sont-ils des êtres privilégiés ? Mystère et injustice.

Les âmes des enfants baptisés, des sauvages, des crétins, des idiots et des fous occupent également sans avoir fait aucun effort une bonne place dans le paradis. Comment concilier avec cela la bonté et la justice divine ?

Voyons maintenant la manière dont les saints se comportent à l'égard des damnés. Saint Thomas d'Aquin, nous enseigne que dans le ciel les élus éprouvent un grand bonheur à contempler les éternelles tortures infligées par Dieu aux damnés. Un autre théologien, le père Drexelius, plus cruel encore, ajoute que les *bienheureux jouiront même des supplices de leurs parents*.

Ainsi, la mère qui est au paradis, voit son fils se tordre dans les flammes de l'enfer, le mari aperçoit sa femme qui rôtit au milieu d'un étang de feu, et non seulement ce spectacle épouvantable les *laisse froids, mais ils en jouissent*. Voilà ce que les pères de l'Eglise nous offrent comme étant la quintessence de la félicité suprême ! Jamais, nous ne comprendrons, que les hommes religieux, chargés d'enseigner à leur prochain le pardon des injures, aient pu

faire de Dieu et de ses saints une aussi abominable figure.

La révélation spirite confirme la croyance universelle en des êtres doués de qualités supérieures à l'homme. Mais, elle n'admet pas la création spontanée d'esprits parfaits sortis tout d'une pièce des mains du Créateur. Les êtres immatériels auxquels les théogonies donnent le nom d'anges ne sont autres que des esprits purs ayant parcouru les divers degrés de l'échelle de perfection après s'être dépouillés des impuretés de la matière. Ils ne sont plus sujets à la réincarnation dans des corps périssables et jouissent d'un bonheur inaltérable. Ils commandent aux esprits qui leur sont inférieurs, les aident à se perfectionner et leur assignent leurs différentes missions. Les esprits des ordres inférieurs passent, en s'améliorant, aux ordres supérieurs dans la hiérarchie spirite.

Certains esprits s'attachent particulièrement à chacun de nous, on les désigne sous le nom d'esprits protecteurs. Leur mission est de veiller sur la créature humaine, comme un père sur ses enfants, ils cherchent à la conduire dans la bonne voie, l'aident de leurs conseils, la consolent dans ses afflictions, soutiennent son courage dans les épreuves de la vie. Nous avons également autour de nous, des esprits sympathiques plus ou moins bons qui ne sont autres que les âmes de ceux qui ont vécu avec nous sur la terre. Ces esprits ne sont pas des êtres abstraits, indéfinis, mais des êtres réels et limités, ayant leur existence propre, qui pensent et agissent en vertu de leur libre arbitre. Ils sont partout,

et peuvent se transporter avec la rapidité de la pensée.

Les hommes peuvent entrer en relations avec les esprits et en recevoir des communications directes au moyen de certains intermédiaires qu'on nomme *médiums*.

Le rôle de médium est celui d'un interprète, c'est un instrument dont se sert l'esprit.

L'expérience a établi d'une manière certaine, irrécusable, que des rapports pouvaient exister entre le monde visible et le monde invisible.

Le voile mystérieux est déchiré et la vie d'outre-tombe nous apparaît radieuse et rassurante. A tous ceux qui souffrent des injustices de ce monde ; à ceux qui dans la rude bataille de la vie ont laissé une partie de leur cœur aux ronces du chemin, nous dirons : Frères, séchez-vos larmes, relevez vos corps endoloris par la souffrance, car la divine espérance luit enfin sur notre malheureuse terre de peines et de misères.

Le spiritisme, comme un baume consolateur, vient guérir toutes nos plaies sociales et morales. O mères éplorées, ne gémissiez plus sur l'ange envolé, et vous pauvres veuves, ne pleurez plus sur le cher disparu, car ceux que vous aimiez tant sont là auprès de vous et vos larmes les attristent ! Nos morts bien-aimés ne sont point logés dans nous ne savons quel paradis nébuleux, mais ils assistent, témoins invisibles, à toutes nos joies comme à toutes nos douleurs.

Le ciel est pour les spirites l'espace incommensurable dans lequel se meuvent les planètes, les

étoiles et les mondes supérieurs où les esprits jouissent de toutes leurs facultés, sans avoir les tribulations de la vie matérielle ni les angoisses inhérentes à l'infériorité.

La terre elle-même est destinée à devenir un séjour de joies et de délices, quand les hommes voudront y faire régner l'amour et la justice qui sont la source du bien et du bonheur. C'est donc aux hommes de bonne volonté à travailler courageusement au grand œuvre de la régénération sociale par la charité et la fraternité.

---

## CHAPITRE VII.

### LE CHRIST EST-IL DIEU?

Regardé, par les chrétiens, comme rédempteur du genre humain tout en étant Dieu lui-même, le Christ est né par l'opération du Saint-Esprit, d'une vierge nommée Marie, à Bethléem, petite ville de la Judée en l'an 4004 de la création du monde, sous le règne d'Auguste, à Rome, et d'Hérode, chez les Juifs. A sa naissance, toujours selon la légende évangélique, quatre mages vinrent l'adorer dans sa crèche. Le roi Hérode ayant voulu le faire mourir, ses parents s'enfuirent en Egypte. Ce fait est relaté dans les annales catholiques sous le titre de *massacre des Innocents*. De par Hérode tous les enfants mâles furent, dit-on, égorgés en une nuit. La chose paraît assez bizarre, d'autant plus, que cette barbare exécution n'est relatée par aucun historien de cette époque, d'où les gens sensés concluent que ce récit purement apocryphe a été inventé pour les besoins de la cause.

A douze ans, Jésus alla à Jérusalem en compagnie de ses parents, il se rendit au temple, s'assit au milieu des docteurs, et fit admirer la sagesse de ses réponses par tous ceux qui l'écoutaient. On le perd ensuite de vue, jusqu'à l'âge de trente ans. A-t-il voyagé pendant ce temps-là, chez les peuples anciens, notamment chez les Égyptiens et dans l'Inde,

c'est ce que nous ignorons? Dans tous les cas l'Évangile reste muet à cet égard. Le Christ se fit ensuite baptiser dans les eaux du Jourdain, par Jean-Baptiste son précurseur et commença son apostolat qui dura trois ans. Battant en brèche les préjugés des prêtres et des castes aristocratiques de cette époque, Jésus s'en fit des ennemis acharnés. Ils résolurent sa perte. Ayant gagné un de ses disciples, Judas, qui vendit son maître pour trente deniers, ils l'accusèrent de blasphémer et d'aspirer à la royauté. Amené d'abord devant le grand-prêtre Caïphe, ensuite devant Ponce-Pilate, il fut condamné à mort et mis en croix entre deux voleurs après avoir été flagellé. Il ressuscita le troisième jour, et quarante jours après il monta au ciel en présence de ses disciples.

L'existence du Christ a été à diverses époques contestée par les philosophes et les historiens. De nos jours, beaucoup de personnes ne considèrent l'illustre Galiléen que comme un mythe. Un philosophe d'un grand cœur mort récemment, Roustaing, a émis une autre théorie, renouvelée des *Docètes* et des *Apollinaristes*, sectes chrétiennes des premiers siècles, d'après laquelle Jésus doué d'un corps fluide, ne serait né et n'aurait souffert qu'en apparence.

Righellini soutient que le Nouveau Testament est l'histoire travestie des zéloteurs qui figurèrent dans les soulèvements contre les Romains. Ces *Christs* s'exprimaient toujours en paraboles, à seule fin d'inviter le peuple juif à secouer la chaîne de l'esclavage.

Il ne faut pas croire que les chrétiens aient eu seuls l'idée de l'incarnation de la divinité sur la terre. Les Indous incarnent dans leur théologie neuf fois *Vichnou*, seconde personne de la Trinité. Dans sa huitième incarnation, ce médiateur, sous le nom de *Christna*, naquit d'une vierge pendant la nuit dans une grotte où il y avait une ânesse. Cet enfant miraculeux, fut adoré aussitôt sa naissance, par les esprits célestes et par les bergers du voisinage. Le roi du pays, qui voulait le faire périr, le chercha de tous côtés, mais le père et la mère de *Christna* le débrièrent à ces violences en prenant la fuite. Tout nous porte donc à croire que la légende chrétienne concernant la naissance du Christ, n'est qu'un vulgaire plagiat de celle de l'Inde.

Dans le monde païen, le célèbre *Apollonius de Tyane* est regardé aussi par son entourage comme une incarnation céleste, il vit dans le silence et les austérités, prêche la paix et la charité universelles, prédit l'avenir, guérit les malades et a le don des miracles. Sa mère n'a-t-elle pas eu également une vision céleste ! Etant enceinte, elle eut une vision ; le dieu égyptien *Protée* lui apparut et lui déclara qu'il sortirait de son sein.

*Simon le Magicien*, dit le Goetien, né à Gitton près de Samarie, n'a-t-il pas également fait parler de lui vers l'an 36 de notre ère, comme rédempteur ? Les prodiges qu'il opéra furent nombreux et bien étranges, on ne peut le nier. Ceux que l'histoire nous raconte dépassent de beaucoup par leur éclat ceux dont les chrétiens nous ont transmis le souvenir.

Le Chinois *Lao Tseu* a eu également l'honneur de s'incarner comme Dieu. Sa mère devint enceinte non pas en vertu de l'opération du Saint-Esprit, mais sous le coup d'une forte émotion en regardant filer une grande étoile. Du moins, cette légende chinoise a le mérite d'être beaucoup plus poétique que celle de nos modernes chrétiens. Quant à la résurrection du Christ, nous pouvons dire avec Salomon qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, car nous voyons, en effet, les autres religions de l'antiquité admettre également ce dogme aussi merveilleux qu'invraisemblable. Chez les Phéniciens, Adonis ressuscite; chez les Phrygiens, Atis ressuscite; chez les Egyptiens, Osiris ressuscite. Le Phénix lui-même renaît de ses cendres.

Le fils de Marie, considéré dans sa mission, dans ses préceptes et dans sa vie soi-disant miraculeuse, a donc eu ses analogues avant comme après lui.

La venue de Jésus-Christ a été, disent les catholiques, prédite dans la Bible. Voilà leur grand cheval de bataille! Pour démontrer le bien fondé de leur thèse, ils exhument de vieilles prédictions vagues disant un peu tout ce qu'on veut. Par exemple, pour ce qui concerne la passion de Jésus-Christ, ils relèvent la parole de Job lorsque ce dernier dit qu'il est « percé d'un glaive de douleurs », Jésus endosse pour le bien de la cause, cette prédiction. Joseph en prison; David dans sa puissance représentent toujours le Christ. On voit d'ici jusqu'où un pareil système peut nous conduire.

Les prophètes ayant annoncé que le Messie, naîtrait du sang royal de David, il était, tout naturel de

lui établir une généalogie convenable. Saint Mathieu et saint Luc s'occupèrent de ce soin. Seulement, ils ne tombèrent pas d'accord. Ainsi, l'un donne *Jacob* comme ancêtre à Joseph et l'autre *Héli*. Une autre erreur plus flagrante encore nous reste à signaler. D'après les chrétiens, Joseph n'a été que le père nourricier de Jésus. Or, pourquoi donc fait-on reposer toute une généalogie sur un homme qui a été complètement étranger à l'acte de conception de la vierge Marie ? N'est-ce pas là, le comble de l'absurdité ?

Il ne faut pas croire que le dogme de la divinité de Jésus ait été accepté sans contestations par les premiers chrétiens. Pendant plusieurs siècles la lutte a été acharnée, Ebion, Fauste Socin, Arius lui ont porté de terribles coups. Dans le concile tenu en 359 à Rimini, en Occident, les évêques retranchèrent du symbole de foi le mot caractéristique, introduit par le concile de Nicée pour exprimer que le fils a la *même nature* que le père.

L'arianisme qualifié d'hérésie devait pourtant revivre en Europe, sur la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Le malheureux Servet ayant essayé d'implanter une doctrine similaire à celle d'Arius paya bien cher sa courageuse audace. Ce glorieux martyr de la libre-pensée fut brûlé vif à Genève, le 26 octobre 1553, par ordre du sectaire Calvin.

De nombreux auteurs ont relevé dans le Nouveau-Testament bien des erreurs, et beaucoup de contradictions. Seulement, ils n'ont pas assez tenu compte du temps où vivait le Christ, ni du milieu dans lequel il se trouvait. De plus, le maître n'ayant

jamais rien écrit par lui-même, nous devons nous en rapporter entièrement au dire de ses disciples qui ont pu souvent par ignorance mal interpréter sa parole et cela d'une façon inconsciente.

Examinons maintenant dans les actes et les paroles du Christ, si vraiment il est Dieu.

Jésus a dit qu'il était fils de Dieu, mais d'un autre côté, il nous déclare que nous sommes tous les enfants de Dieu. Quelle différence peut-on faire entre un *fils* et un *enfant*, n'est-ce pas identiquement la même chose ?

En se proclamant le fils de Dieu, le Christ ajoute : « Je m'en vais à mon père, car mon père est plus *grand* que moi » (Jean, ch. XIV, v 28), d'où nous concluons que si le père est plus grand que lui, il n'est pas son égal ; il n'est pas Dieu. Sortir de ce dilemme serait assez difficile, même pour le plus subtil des théologiens.

Ne voulant pas nous arrêter en si bon chemin, nous citerons encore le verset suivant : « Jésus lui dit (à Marie-Magdelaine) : Ne me touche point, car je ne suis pas encore monté vers mon père ; mais va vers mes frères, et dis-leur que je monte vers mon père et votre père, et vers *mon Dieu* et votre Dieu » (Jean, ch. XX, v 17). Voilà qui est explicite, ici pas d'ambiguïté possible. Jésus reconnaît un être qui lui est infiniment supérieur puisqu'il l'appelle *Dieu* et qu'il se le donne pour Créateur à lui comme à nous, donc il n'est lui-même qu'un homme. Répondez, catholiques et protestants et convainquez-nous du contraire, si vous le pouvez.

S'adressant un jour à ses disciples qui discutaient

pour savoir quel était le plus grand d'entre eux, Jésus leur répondit en amenant un petit enfant près de lui : « Quiconque me reçoit, reçoit *celui qui m'a envoyé*, car celui qui est le plus petit parmi vous tous, est le plus grand. » (Luc, ch. IX, v 48). « Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci, me reçoit, et quiconque me reçoit, ne me reçoit pas seulement, mais il reçoit *celui qui m'a envoyé* » (Marc, ch. IX, v 36).

Jésus leur dit donc : « Si Dieu était votre père, vous m'aimeriez, parce que c'est de Dieu que je suis sorti, et que *c'est de sa part que je suis venu*; car je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé. » (Jean, ch. VIII, v 42.)

Le dogme de la divinité du Christ est basé sur l'égalité absolue des trois personnes formant la Trinité chrétienne. Or, il n'y a plus égalité, du moment où il y a soumission, c'est ce qui ressort clairement des paroles citées ci-dessus. Jésus obéissant à Dieu, à son maître en un mot, lui est subordonné, il n'est en quelque sorte que son *ambassadeur*, par conséquent il n'est point l'égal de Dieu, et n'étant pas son égal, il perd complètement sa qualité divine. En effet, si Jésus eut été Dieu, il aurait dit à ses disciples : Moi, incarnation divine, moi Dieu fait chair, moi seconde personne de la Trinité, je viens vous sauver de la tache originelle, du péché d'Adam, écoutez-moi donc, il y va de votre salut éternel. Au lieu de cela, il ne se donne que pour un simple missionnaire de Dieu, *c'est lui qui m'a envoyé*, dit-il. Peut-on répondre d'une façon plus catégorique aux partisans mêmes de sa divinité?

Jésus va encore plus loin, il se met en dessous des anges qui peuplent le paradis de son père. Il soumet humblement à leur appréciation la conduite des hommes bons ou méchants. Qu'on en juge par les deux passages ci-après :

« Or, je vous déclare que quiconque me confesera et me reconnaîtra devant les hommes, *le fils de l'homme le reconnaîtra aussi devant les anges de Dieu*; mais si quelqu'un me renonce devant les hommes, *je le renoncerai aussi devant les anges de Dieu.* » (Luc, ch. XII, v. 8, 9.) « Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le fils de l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans celle de son père et des saints anges. »

Les disciples de Jésus, l'interrogeant sur la fin du monde, il leur répond en ces termes : « Or, quant à ce jour et à cette heure, personne ne le sait, *non pas même les anges, ni même le fils, mais mon père seul.* » (Marc, ch. XIII, v. 32.)

Si Jésus ignore l'avenir, il n'est pas parfait ; car il ne sait pas toutes choses, s'il ne sait pas toutes choses, il n'est pas Dieu.

Le Nazaréen confirme cette interprétation et reconnaît son infériorité par rapport à Dieu, lorsqu'il dit : « Pourquoi m'appellez-vous bon ? *Il n'y a que Dieu qui soit bon.* » (Mathieu, ch. XIV, v. 16.)

Nous avons vu que non seulement Jésus ne s'est jamais donné pour l'égal de Dieu, mais qu'il tient surtout à affirmer qu'il lui est inférieur en bonté. Or, s'il réservait exclusivement ce qualificatif à son père, c'est qu'il ne se croyait pas parfait et c'est qu'il le trouvait plus puissant que lui, d'où la con-

clusion logique et forcée de sa non divinité. Les textes suivants viennent également à l'appui de celui-ci :

« *Je n'ai pas parlé de moi-même; mais mon père, qui m'a envoyé est celui qui m'a prescrit par son commandement ce que je dois dire, et comment je dois parler et je sais que son commandement est la vie éternelle; ce que je dis donc, je le dis selon que mon père me l'a ordonné.* » (Jean, ch. XII, v. 49-50.)

Jésus leur répondit : « *Ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais la doctrine de celui qui m'a envoyé.* » (Jean, ch. VII, v. 16, 17, 18.)

Plus loin, il dit encore : « *Celui qui ne m'aime point, ne garde point ma parole; et la parole que vous avez entendue n'est point ma parole, mais celle de mon père qui m'a envoyé.* » (Jean, ch. XIV, v. 24.)

Dès lors que le Christ ne dit rien de lui-même; que la doctrine qu'il enseigne n'est pas la sienne, mais celle de Dieu qui lui a ordonné de la propager, c'est qu'il n'est pas Dieu lui-même. Pour nous, il est incontestable, de l'aveu même de Jésus, qu'il n'est que le subordonné, l'envoyé, en un mot, le messie de Dieu.

Les théologiens, qui ont réponse à tout, et particulièrement lorsqu'il s'agit de textes bibliques sujets à diverses interprétations, nous répondent par d'autres versets, notamment par ceux-ci :

« *Ce que mon père m'a donné est plus grand que toutes choses, et personne ne peut le ravir de la main de mon père. Moi et mon père, nous ne sommes qu'un.* » (Jean, ch. X, v. 29-30.)

A cela, nous objecterons que son père et lui ne

sont *qu'un par la pensée* puisqu'il exprime la *pensée* de son père, c'est-à-dire de Dieu dont il est le porte-paroles.

« Alors, les Juifs prennent des pierres pour le lapider. Jésus leur répondit : J'ai fait devant vous plusieurs bonnes œuvres de la part de mon père, pour laquelle me lapidez-vous ? »

« Les Juifs lui répondirent : Ce n'est point pour une bonne œuvre, que nous te lapidons, mais c'est à cause de ton blasphème, et parce qu'étant homme, tu te fais Dieu. »

« Jésus leur répondit : N'est-il pas écrit dans votre loi : j'ai dit : Vous êtes *des dieux* ? » (Jean, ch. X, v. 31, 32, 33.)

Comme corollaire à ce chapitre, nous citerons encore un verset très caractéristique :

« En ce jour-là, vous connaîtrez, dit-il à ses apôtres, que je suis en mon père, que vous *êtes* en moi et que *je suis* en vous. »

Prises au pied de la lettre, ces diverses citations évangéliques nous conduiraient fatalement au polythéisme, voire même au panthéisme, puisqu'elles feraient de tous les disciples de Jésus-Christ, des dieux. Les partisans de la lettre sont donc forcés dans ce cas de la rejeter, sous peine de se démentir eux-mêmes.

Pour prouver que Jésus formait une *dualité* complètement distincte de celle de son père, nous nous baserons cette fois sur les dernières paroles prononcées au Golgotha par le Christ mourant.

« Alors Jésus jetant un grand cri, dit : *Mon père*

*je remets mon Etre entre vos mains.* Et en prononçant ces mots, il expira. » (Luc, ch. XXIII, v. 46.)

En analysant cette parole, toute personne sincère ajoutera certainement que Jésus, remettant son *âme* entre les mains de Dieu, admettait une personnalité distincte du Créateur, soumise par conséquent à ce Créateur; donc, disons-nous, le Christ n'était pas Dieu.

Les apôtres, ne tiennent pas un autre langage sur l'origine humaine de leur maître.

Voyons de quelle façon ils le considèrent dans les écritures : O Israélites, écoutez les paroles que je vais vous dire : « Vous savez que *Jésus de Nazareth* a été *un homme* que Dieu a rendu célèbre parmi vous par les merveilles, les prodiges et les miracles qu'il a faits par lui au milieu de vous. Cependant vous l'avez crucifié, et vous l'avez fait mourir par les mains des méchants, vous ayant été livré par *un ordre exprès de la volonté de Dieu* et par un décret de sa prescience. » (Actes des apôtres, ch. II, v. 22-23.)

Plus loin, nous lisons :

« Moïse a dit à nos pères : le Seigneur, votre Dieu, vous *suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi*, écoutez-le en tout ce qu'il vous dira. Quiconque n'écouterà pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple. » (Actes des apôtres, ch. III, v. 22-23.)

Ces citations nous montrent de quelle façon, les apôtres regardaient le Galiléen, leur maître. Pour eux, c'était un *homme*, un *prophète* venant par sa doctrine régénérer l'humanité.

Acculés dans leurs derniers retranchements, les chrétiens modernes se rejettent, pour prouver la divinité du Christ, sur les miracles que ce dernier a accomplis pendant son existence charnelle.

En face des découvertes de la science, il nous est impossible de prendre au sérieux un aussi pitoyable argument. Nous traiterons du reste, dans un chapitre spécial, la question du miracle, bornons-nous dès maintenant à dire que les faits merveilleux relatés dans le Nouveau Testament sont pour la plupart exagérés ou bien appartiennent au domaine du spiritisme et du magnétisme. Les phénomènes de catalepsie, de vision extatique, de transmission de pensée, de guérisons fluidiques des du Potet, des Deleuze, des Charcot, des Hôme, des Slade, des Donato et *tutti quanti* n'ont rien à envier aux prétendus miracles du christianisme. Allan Kardec, l'immortel fondateur de la doctrine spirite en France, a donné, du reste, dans son beau livre *la Genèse*, une explication rationnelle et scientifique des miracles de Jésus.

Habile magnétiseur, puissant médium, le Christ en imposant les mains guérissait les malades ou réveillait les cataleptiques. Les églises catholiques, protestantes et grecques enlèvent d'ailleurs aux miracles toute leur étendue, en prétendant que le démon peut opérer des prodiges aussi forts que ceux attribués au Christ. Comment distinguer le vrai du faux, Satan devenant par ce fait non seulement le rival, mais encore l'égal de Dieu? On a tellement ergoté sur le pouvoir occulte du génie du mal, que longtemps le peuple crédule a cru que Jésus-

Christ avait procuré le salut aux hommes en offrant une rançon au diable.

De l'aveu d'un pasteur protestant, M. Bost, le dogme de la rédemption a passé par les phases les plus étranges. Pourquoi cela? C'est que ceux qui doivent diriger notre intelligence vers les clartés divines révélées par la mission du Christ, ont dénaturé, et dénaturent encore, ses principes fondamentaux. Qu'est devenu l'esprit évangélique prêché par Jésus? Hélas! il a disparu avec l'amour du prochain et la simplicité des premiers chrétiens.

Dégagée des subtilités théologiques, la grande figure du Christ, nous apparaît à travers les siècles comme l'incarnation la plus pure de la fraternité humaine. Nous voyons ce philosophe sublime allant enseigner parmi le peuple l'amour du prochain et le pardon des injures. Homme, nous le comprenons, et nous le saluons comme notre frère aîné, dans la hiérarchie céleste, nous l'aimons de toutes les forces vives de notre âme, car il a su faire vibrer dans nos cœurs la divine espérance; Dieu, nous ne le comprenons pas et son sacrifice n'a pour nous aucun mérite, étant inutile dans l'œuvre merveilleuse de la création universelle!

Le spiritisme, véritable doctrine de Jésus, dit à tous : Venez à moi, je vous réchaufferai, je vous consolerais, je vous rendrai la vie plus douce, et je vous donnerai la résignation nécessaire pour mieux supporter les épreuves terrestres. A ceux qui souffrent, je donne l'espérance; à ceux qui cherchent la lumière, à ceux qui doutent et désespèrent, la certitude et la foi.

Elle ajoute encore : Soyez frères, aidez-vous, soutenez-vous dans la marche collective et ascensionnelle de l'humanité. Songez que votre vie présente n'est que transitoire et passagère. Ne redoutez donc pas la mort, qui n'est qu'un renouvellement de forces, et une évolution nécessaire au progrès et à l'agrandissement des êtres; travaillez sans cesse à la régénération sociale par l'amour du prochain, si vous voulez un jour atteindre au bonheur, but suprême de la progression humaine.

Certes, dès que cette doctrine bénie sera comprise et pratiquée partout, nous verrons l'égoïsme et la haine s'éteindre pour toujours dans le cœur de l'homme et le véritable *règne de Dieu* s'établir sur la terre.

---

## CHAPITRE VIII.

### L'IMMACULÉE CONCEPTION.

De tout temps, ça été dans l'Eglise, disent les catholiques, une croyance pieuse, admise par tous les chrétiens, que la vierge Marie a été, par un privilège unique, conçue sans la tache originelle. Cette croyance commune des fidèles était fondée sur l'Ecriture, qui appelle Marie *pleine de grâce*; sur les témoignages d'un grand nombre de Pères, sur l'institution de la fête de l'Immaculée conception, qui se célèbre dans l'Eglise depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, sur les décrets de plusieurs papes, qui avaient défendu sous des peines très graves (*sic*) de parler publiquement contre ce privilège; enfin, sur cette considération que celle qui avait été destinée à être la mère du fils de Dieu, devait être élevée au degré le plus éminent dont fut capable une pure créature, et par conséquent préservée de la tache originelle.

Telle est, de la part de l'Eglise catholique, la manière de voir sur Marie, mère du Christ. Les théologiens de cette religion reconnaissent encore dans Marie un autre privilège celui de n'avoir commis lors de son existence terrestre, aucun péché, pas même vénial.

Ce fut le 8 décembre 1854, que le décret de l'Im-

maculée conception fut rendu à Rome, par un concile, sous le pontificat de Pie IX.

Depuis cette époque, nous sommes dotés d'un dogme de plus, et forcés de croire sous peine de damnation éternelle que Marie par suite d'une dérogation aux lois de la nature est restée vierge, quoique mère.

Les protestants ont sur ce dogme la même croyance que les catholiques, avec cette seule différence toutefois que les chrétiens réformés ne rendent aucun culte à la vierge.

Dans la question qui nous occupe, si nous cherchons où a pris naissance l'idée de la vierge mère, il nous est facile de le savoir en interrogeant non seulement l'histoire ancienne, mais encore celle de notre beau pays de France.

La vierge Marie n'a pas seulement remplacé la divinité protectrice de Tyr et de Carthage, elle a aussi détrôné l'Arthémis, que les Phocéens adoraient dans toutes leurs possessions le long de notre littoral méditerranéen.

A Arles, au temps de la domination grecque, Arthémis avait un temple superbe. Cette déesse du paganisme des Grecs était représentée sous la forme d'une jeune femme sans bras, dont le cou et la poitrine étaient couverts de mamelles régulièrement étagées.

En 1692, on allait encore à Arles baiser le sein d'une vierge à laquelle la croyance populaire attribuait la plus grande vertu pour guérir certaines maladies.

La vierge Marie a encore de nombreux points d'a-

nalogie avec Freya, la divinité scandinave, si célèbre dans le Nord de l'Europe.

La vierge Marie, c'est Cybèle, la mère des dieux ; c'est la chaste Diane, renaissant dans l'Olympe des chrétiens ; c'est Isis, tenant son fils Horus entre ses bras ou sur ses genoux.

L'Eglise, en prodiguant les honneurs divins à la mère de Jésus, a singulièrement compromis la cause du monothéisme.

Il ne faut point croire, que le dogme de l'immaculée conception n'ait pas soulevé jadis de nombreuses protestations.

Au douzième siècle, les chanoines de Lyon ayant établi une fête de l'Immaculée conception de Notre-Dame (1140), Saint-Bernard s'empresse de leur écrire une lettre fort vive contre cette innovation... Il se plaint de surprendre la superstition chez les sages, et réfute longuement l'idée de l'Immaculée conception, en établissant que cette qualification ne peut convenir qu'au Christ seul (saint Bernard, Epître 174 ; id. Mabillon).

En exaltant la virginité dans son prototype, la vierge mère, l'église catholique a fait fausse route sans se douter qu'elle était en contradiction avec les paroles des apôtres.

En effet, saint Paul dans son épître aux Romains, chapitre V, § 18, 19, déclare implicitement que Jésus-Christ seul a été exempt de la souillure du péché, inhérente à toute la race d'Adam : Si tous les hommes, dit-il, ont été atteints de la souillure de la condamnation pour la faute d'un seul, tous les hommes aussi seront justifiés à cause de la jus-

tice, c'est-à-dire à cause de la sainteté d'un seul. »

Cet apôtre, est aussi explicite que possible lorsqu'il dit : « Il n'y a qu'un Dieu, et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, c'est Jésus-Christ fait homme. » (1<sup>re</sup> épître, chap. II, v. 5).

Saint Augustin professe la même opinion que saint Paul à cet égard.

Si nous ouvrons la bible, nous y trouvons des arguments formidables contre la virginité de celle dont on a fait une déesse dans le paganisme moderne.

Voici ce que, dès le 1<sup>er</sup> chapitre, v 24 et 25, l'évangile selon saint Mathieu contient à ce sujet : « Joseph donc étant réveillé de son sommeil, fit comme l'ange du Seigneur lui avait commandé, et il prit sa femme. Mais il ne la connut point jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son fils *premier-né*, et il lui donna le nom de Jésus. »

Tout aussi affirmatif, saint Luc nous dit : chap. II, v 7 : « Elle (la vierge) mit au monde son fils *premier-né*, et elle l'emballota, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. »

Un fils *premier né* suppose naturellement un ou plusieurs autres fils. Quand on est *seul*, on ne peut pas prendre le titre de premier, parce qu'on est *unique*. Un premier suppose toujours un second, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Toutes les subtilités dogmatiques ne peuvent prouver le contraire de cet axiome mathématique.

Pourquoi dit-on dans le *credo* : et en *Jésus-Christ*, son fils *unique*, parceque l'on croit que Dieu n'a

qu'un seul fils; les théologiens, nés malins, se sont bien gardés de mettre son fils *premier né*.

Chose bizarre, les évangiles qui sont en désaccord sur beaucoup de points deviennent d'une concordance parfaite lorsqu'ils parlent des enfants de Marie.

En poursuivant notre étude nous arrivons à certains versets qui nous prouvent d'une façon formelle l'existence des frères de Jésus.

Le jour du Sabbat étant venu, Jésus commença à enseigner dans la synagogue (à Nazareth), au milieu de ses disciples, et plusieurs de ceux qui l'écoutaient, s'étonnant de sa science, disaient : Où a-t-il pris tout ce qu'il dit? D'où lui vient tant de savoir? Comment opère-t-il tant de prodiges? N'est-ce pas là ce charpentier, fils de Marie, frère de Jacques, de Joseph, de Judas et de Simon? N'avons-nous pas *ses sœurs* au milieu de nous? Et ils étaient scandalisés de ses discours. (Saint Marc, chap. VI, v 2, 3.)

Saint Mathieu, est tout aussi clair sur la même question, il porte en effet, chap, XII, v 46, les paroles suivantes : Et comme Jésus parlait encore au peuple, sa mère et ses frères, qui étaient dehors, demandèrent à lui parler. Et, chap. XIII, v 55, 56 : N'est-ce pas là, le fils du charpentier? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères, Jacques, Joses, Simon et Jude? Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous?

Marie qu'on nous donne comme vierge, ce que nous devons croire sous peine d'excommunication, avait au moins *sept* enfants; Jésus d'abord, ensuite

ses quatre frères Jacques, Joseph, Simon et Jude, et enfin deux sœurs au minimum.

Les actes des apôtres mentionnent également les frères de Jésus : Tous ceux-là est-il dit au chapitre I, v 14, persévéraient d'un commun accord dans la prière et dans l'oraison, avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et avec *ses frères*. »

A des témoignages aussi concluants les chrétiens ne sachant plus sur quel pied danser, répondent naïvement, que ceux que les évangiles appellent des frères et des sœurs étaient des cousins et des cousines.

A cet argument sans valeur nous opposerons les paroles dites par l'ange Gabriel à Marie : « Et sachez qu'Elisabeth, *votre cousine*, a conçu aussi elle-même un fils dans sa vieillesse (Saint-Luc, chap. I, v. 36).

L'ange Gabriel qui devait être au courant de la valeur des mots, pour ne pas donner lieu plus tard à un fâcheux quiproquo aurait dû dire : Elisabeth, *votre sœur*. N'en déplaise à Rome la catholique, nous croyons que c'est elle qui s'est trompée et non l'ange.

Tous les lecteurs, n'ayant pas un parti pris, diront comme nous, que Marie loin d'être vierge a été une femme tout ordinaire mère d'au moins sept enfants et que les chrétiens ont tort de la déifier en nous l'offrant comme un modèle de virginité. Il est probable que les évangélistes, s'ils revivaient aujourd'hui, seraient fort étonnés d'entendre invoquer Marie.

En effet, si les apôtres et les disciples de Jésus,

avaient reconnu en Marie, un modèle de pureté, ils l'eussent entourée de respect. Au lieu de cela, nous voyons qu'à partir de la scène du calvaire à laquelle, Saint Jean, seul des évangélistes, fait assister la mère du Christ, il n'est plus du tout question d'elle, excepté dans le verset des actes que nous avons cité ci-dessus. En résumé, son histoire est un tissu d'incertitudes, d'assertions aussi hasardées que contradictoires.

Le dogme de la divinité de Jésus basé sur l'Immaculée conception s'écroule donc tout entier.

Que devient Marie après la mort de Jésus? Où va-t-elle? Où réside-t-elle? On n'en sait rien, car on ne s'occupe plus d'elle. Il faut croire que cette femme miraculeuse ayant enfanté d'un *homme Dieu*, n'a fait guère connaissance avec la renommée, puisque les apôtres dédaignent nous renseigner sur son existence. Nous allons même plus loin dans nos appréciations en proclamant que le Christ, ce sublime missionnaire de Dieu, n'a éprouvé auprès de sa mère et de ses frères qu'adversion et mépris. Ses parents le regardaient comme un fou.

Par contre le Christ les répudie souvent avec énergie. « Qui est ma mère? et qui sont mes frères dit-il? Et étendant la main vers ses disciples : *voici, ajoute-t-il, ma mère et mes frères. Car quiconque fait la volonté de mon père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère.* (Mathieu, ch. XII.)

Comme on le voit, la grande intelligence du Christ jugeait à sa réelle valeur, l'esprit simple et borné de la Vierge.

Non contents d'avoir divinisé la mère du Christ, qui ne le méritait guère, les catholiques poussent aujourd'hui l'idolâtrie jusqu'à lui élever un culte plus solennel que celui de Dieu. Dans des confréries spéciales on adore le *saint cœur de Marie*, afin d'obtenir par son intercession la conversion des pécheurs. Les fidèles prient la Vierge de leur accorder telle ou telle faveur, comme ils en prieraient Dieu lui-même. Et si les fervents catholiques font une différence, elle est tout à l'avantage de la *mère de Dieu*; car enfin, il est reconnu qu'une mère peut obtenir de son fils tout ce qu'elle veut. En un mot comme dit si judicieusement Bordas-Dumoulin dans son *Essai sur la réforme catholique*: Le culte de Dieu-homme est primé actuellement par le culte de la Vierge et le « christianisme » se trouve ainsi transformé en « marianisme ».

Nous, spirites, loin d'interposer entre Dieu et l'homme la figure rayonnante d'une vierge immaculée, pour pousser les âmes candides au célibat, nous assignons à la femme un bien plus beau rôle dans la famille et la société. Nous savons que par l'importance même des fonctions auxquelles la femme est destinée, sa mission sur la terre est toute d'amour et d'abnégation. N'est-elle pas aussi l'ange du foyer domestique? Jadis, elle n'était regardée que comme l'humble servante de l'homme et de graves théologiens discutaient doctoralement dans un concile pour savoir si elle avait une âme. Depuis, le progrès l'a relevée dans l'opinion publique. On peut la considérer comme émancipée moralement, si elle ne l'est légalement; c'est ce dernier

résultat auquel elle arrivera un jour par la force des choses. La loi humaine, pour être équitable, doit consacrer l'égalité des droits entre l'homme et la femme ; tout privilège accordé à l'un ou à l'autre est contraire à la justice. Les sexes, d'ailleurs, n'existent que par l'organisation physique ; puisque les esprits peuvent prendre l'un ou l'autre, il n'y a point de différence entre eux sous ce rapport, et par conséquent ils doivent jouir des mêmes droits. Tel qui a été homme pourra renaître femme, et réciproquement, afin d'accomplir les devoirs de chacune de ces positions, et d'en subir les épreuves. Si la nature a fait le sexe féminin plus faible que l'autre, c'est uniquement parce que les devoirs qui lui incombent n'exigent pas une égale force musculaire, et seraient même incompatibles avec la rudesse masculine. Chez lui la délicatesse des formes et la finesse des sensations sont admirablement appropriées aux soins de la maternité. Aux hommes et aux femmes sont donc dévolus des devoirs spéciaux, également importants dans l'ordre des choses ; ce sont deux éléments qui se complètent l'un par l'autre. Il n'existe donc de différence entre l'homme et la femme que dans l'organisme matériel qui s'anéantit à la mort du corps ; mais quant à l'esprit, à l'âme, à l'être essentiel, impérissable, il n'en existe pas puisqu'il n'y a pas deux espèces d'âmes. Comme on le voit le spiritisme résout parfaitement cette question en se basant sur les lois mêmes de la nature. Avec cette doctrine, s'ouvre l'ère de l'émancipation de la femme.

## CHAPITRE IX.

### LA SAINTE TRINITÉ.

Le premier mystère de la foi catholique est le mystère de la sainte Trinité, c'est-à-dire d'un seul Dieu subsistant en trois personnes ; le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Ces trois personnes en Dieu sont distinctes entre elles ; l'une n'est point l'autre ; et cependant elles ne sont qu'un seul et même Dieu, parce qu'elles n'ont qu'une seule et même nature, une seule et même divinité.

En examinant froidement la déclaration ci-dessus, il nous est facile de voir qu'en cette matière si délicate, les catholiques procèdent par induction et non par démonstration. Avouons, qu'il leur serait difficile de fournir sur ce dogme une explication logique, puisque de leur aveu même, ce mystère est inaccessible à la raison humaine. Dieu seul disent-ils, a pu nous en donner la connaissance.

Nous en sommes bien fâché pour eux, mais il nous semble que si Dieu, qui est la *vérité par excellence*, avait révélé une vérité aux hommes, il la leur aurait rendue compréhensible.

D'abord, nous n'admettons pas de *mystères*. Il y a des choses que nous savons, et d'autres que nous ne savons pas. Rien de plus.

L'Église catholique pour garantir son autorité

dans la question si controversée de la trinité divine, ne se base sur aucune espèce de raisonnement, elle invoque purement et simplement le témoignage de la révélation et du miracle. C'est une affaire de foi aveugle et non de foi raisonnée. On a beau nous chanter sur tous les tons que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un seul et même Dieu parce qu'ils n'ont qu'une seule et même nature divine, une seule et même divinité, toujours nous répondrons que trois hommes, bien qu'ils n'aient qu'une seule et même nature humaine, une seule et même humanité, forment trois hommes distincts et non pas un seul homme.

Que dirons-nous ensuite de la prétention de l'Église à enseigner comme article de foi que le fils est aussi ancien que le père ?

Quelle insulte au bon sens ? D'après la loi de génération le père ne doit-il pas exister avant le fils ? Un fils peut-il venir au monde en même temps que son père ? D'où nous concluons, que si le fils est éternel comme le père, non-seulement il n'a pu être engendré par lui, mais il n'avait aucun besoin d'être engendré. Si au contraire, le fils n'est pas co-éternel avec le père, il n'est plus qu'un Dieu secondaire, créature de son père.

Suivant les chrétiens le rapport de 1 à 3, est que 1 égale 3 ; tandis que les mathématiques nous enseignent que le rapport de 1 à 3, c'est que 3 égale 3 fois 1, trois entiers égaux étant donnés. La divinité des trois personnes de la Trinité étant admise, il en résulte trois unités divines, c'est-à-dire, trois dieux. Un représente une des trois unités divines, et ne peut en représenter trois.

En effet, trois entiers égaux étant donnés, jamais un entier n'égalera trois entiers.

Dire le contraire, c'est affirmer que Dieu ne connaît pas l'arithmétique. La solution de ce problème enfantin est des plus facile. Une unité ou une personne divine représente un dieu ; trois unités ou trois personnes divines représentent trois fois plus, c'est-à-dire, trois dieux, ce qu'il fallait démontrer.

L'essence divine étant concrète, et parfaitement une, ne peut être fractionnée en plusieurs personnes distinctes, sous peine de perdre sa puissance et sa force.

Pour mieux en imposer aux croyants, les catholiques représentent la Trinité sous forme d'image. On voit sur la plupart des tableaux ornant les temples de la chrétienté : Dieu le père et Dieu le fils, tous deux sous la forme humaine, l'un en beau vieillard à barbe blanche, l'autre en adolescent aux cheveux d'un blond doré. Au dessus d'eux plane le Saint-Esprit sous la forme d'un pigeon.

Le dogme de la Trinité étant un des dogmes principaux de la religion chrétienne, on doit supposer qu'il est clairement exposé dans les écritures bibliques. Il n'en est rien. Les évangiles n'ont pas un seul mot venant prouver que le Saint-Esprit est une personne distincte de la divinité. Les théologiens se servent pour la création du Saint-Esprit, de ces paroles de Mathieu ; ch. XXVIII, v. 19 : *les baptisant au nom du Père et du fils et du Saint-Esprit*. Quel sens cet évangéliste attache-t-il à l'expression *l'Esprit-Saint* ? Au chapitre III, v. 16 et au chapitre XII, v. 58, il appelle l'Esprit-Saint, *Esprit de Dieu*. Or l'esprit

de Dieu ne peut-être considéré que comme une des qualités spirituelles de Dieu, et n'est pas plus une personne divine distincte que sa justice, sa sainteté, sa bonté, ou quelque autre que ce soit de ses attributs.

Dans l'évangile de Luc, chap. I, v 35, l'*Esprit-Saint* est associé à la *puissance* du Très-Haut. Dans les actes des apôtres, ch. VI, v 3 et 5, il est associé à la *sagesse* et à la *foi*, et au ch. X, v 38, il est dit de Jésus que *Dieu l'oignit d'esprit-saint et de puissance*.

Or, toutes ces expressions ; *esprit-saint, puissance, sagesse, foi* ne peuvent-elles pas être regardées comme étant synonymes. Si le chrétien forge de l'*esprit-saint*, une personne divine, il serait tout aussi logique pour lui de faire de la *puissance*, de la *sagesse* et de la *foi* autant de personnalités divines. Et d'ailleurs peut-on concevoir d'après le texte original du chapitre X, des *actes* que l'*Esprit-Saint* soit une personne divine? Non, assurément car alors on en arriverait à ceci : *La première personne de la Trinité oignit la seconde avec la troisième*. Ce qui serait la dernière des absurdités.

Non seulement l'évangile ne mentionne rien qui autorise à admettre l'*Esprit-Saint*, comme étant une personne divine, mais il nous fournit des textes qui disent le contraire. Par exemple, Jésus dit que *personne ne connaît le fils si ce n'est le père, et que personne ne connaît le père si ce n'est le fils et celui à qui le fils aura voulu le révéler*. (Mathieu, ch. XI, v 27.) On ne peut nier plus carrément l'existence de la troisième personne divine.

Le dogme de la Trinité a donné naissance à des doctrines réputées hérétiques sur le même sujet. Parmi les hérétiques, les uns ont nié la personnalité divine du verbe, ou la seconde personne de la Trinité, les autres, la troisième personne ou le Saint-Esprit. Trois ordres d'hérésies se sont attaqués à la personne divine du verbe : 1<sup>o</sup> celle des Cérinthiens, des Ebionites et de Paul de Samosate, qui considèrent le Christ comme un pur homme dont l'existence ne remonte pas au-delà de celle de la vierge Marie ; celle des Ariens qui, bien qu'ils admettent que toutes choses aient été faites par le Verbe, nient néanmoins qu'il soit Dieu. 3<sup>o</sup> celle de semi-Ariens, ainsi appelés parce qu'ils tempèrent la doctrine d'Arius en affirmant que Jésus-Christ, bien qu'il ne soit pas Dieu, existe pourtant de toute éternité en qualité de verbe de Dieu. Plus tard, les Sociniens ont renouvelé l'hérésie semi-arienne. En 325, le concile de Nicée, ou plutôt ceux des Pères de ce concile qui n'osèrent résister aux volontés de Constantin décrétèrent, sous la protection des soldats de ce prince, la personnalité divine du Verbe. En 381, le concile de Constantinople décréta contre Macédonius, évêque de cette ville, la personnalité divine du Saint-Esprit. Clarke a renouvelé dans ces derniers temps, l'hérésie de Macédonius.

Les anciens philosophes Zoroastre, Pythagore, Parménide, Platon, les mages de la Perse, les Chaldéens, les Égyptiens, les Grecs ont établi également le dogme de la Trinité.

On retrouve ce dogme dans toutes les anciennes

religions. C'est la *trimourti* des Indous, ou Brahma, Vichnou et Siva; la trinité perse, ou Ormuzd, Ahri-mané et Mithra; la trinité de Pythagore; la trinité égyptienne, ou Osiris, Isis et Horus, enfin l'être *triné* des Chinois.

Comme on le voit par cet exposé, le mot change, mais l'idée reste la même. De toutes ces théories, celle qui se rapproche le plus de la trinité chrétienne est sans contredit celle des Chinois, si clairement exprimée dans ce passage de Lao-Tseu : Le thao a produit un, un a produit deux, deux a produit trois, trois a produit tous les êtres.

Le mystère de la Trinité se relie intimement avec ceux de l'Incarnation et de la Rédemption. Tout s'enchaîne du reste, dans les dogmes catholiques.

Bien autrement grande est l'idée que nous donne le spiritisme sur la divinité. Il nous la montre dans le silence des nuits étoilées, au milieu de la nature resplendissante sous la lumière du soleil, au sein du vaste univers. Elle est là, visible comme la force intime de toutes choses. La science moderne basée sur la philosophie a transformé l'idée de Dieu en nous la présentant sous un jour nouveau. A l'anthropomorphisme des religions révélées a succédé la vraie doctrine spiritualiste qui nous foit voir le Créateur sous son véritable aspect. Jadis, Dieu fut homme; maintenant il est Dieu. La croyance à l'Être suprême, créée par l'ignorance à l'image de l'homme, s'efface peu à peu pour laisser à sa place, la réalité, sans forme. Dieu nous apparaît sous l'idée d'un esprit permanent qui demeure au fond des choses. Il n'est plus l'être humain, le souverain

gouvernant du haut des cieux, mais la loi invisible des phénomènes. Il n'habite pas un paradis d'anges et d'élus, mais l'immensité infinie est occupée par sa présence. L'espace ni le temps n'existent point pour lui. Le passé et l'avenir existent pour nous, êtres limités ; mais pour l'Eternel ils sont un non sens. On peut dire, qu'il est la pensée illimitée, dont les lois directrices du monde sont une forme d'activité. L'idée de Dieu présentée ainsi à nos yeux est plus grande et plus pure que toute image symbolique ou dogmatique. La création universelle ne nous apparaît-elle pas plus immense et plus belle, par l'idée que nous pouvons nous faire aujourd'hui de la description des mondes innombrables qui se meuvent dans son sein et qui dénotent la toute-puissance divine.

## CHAPITRE X.

### LES MIRACLES.

Le miracle est un fait contraire aux lois de la nature opéré en vertu de l'intervention de la puissance divine.

Dieu, en créant l'univers, disent les chrétiens, a établi des lois en vertu desquelles le monde physique se gouverne. Ainsi, les astres suivent régulièrement leurs cours, les eaux des fleuves coulent sans s'arrêter, les morts ne reviennent pas à la vie. Mais, si les lois sont suspendues dans quelque circonstance particulière, par exemple si le soleil s'arrête, si les eaux d'un fleuve cessent tout à coup de couler, si un mort revient à la vie, il y a dérogation aux lois de la nature, il y a miracle.

Un fait ne peut être reconnu comme miraculeux, si l'on ne démontre qu'il est contraire à telle ou telle loi de la nature. Aucun être créé, quelle que soit sa puissance, ne peut rien changer à l'ordre physique établi par le Créateur à moins que Dieu ne lui en communique le pouvoir, ce qui arrive lorsqu'un homme opère quelque miracle au nom et par la puissance de Dieu qu'il invoque. Ce n'est point l'homme qui fait le miracle par sa propre puissance, il n'est que l'instrument dont Dieu se sert pour l'opérer lui-même. Le miracle prouve la vérité de la religion en faveur de laquelle il est

opéré. Tel est le résumé de la doctrine de l'Eglise sur ce dogme de la révélation.

Les philosophes et les libres penseurs, se plaçant sur un terrain tout autre que celui des théologiens rejettent le miracle en ce sens que, tout dans l'univers obéit à des lois *immuables* et que par conséquent rien ne peut arriver sans être l'effet de causes naturelles. La science n'admet plus aujourd'hui aucun fait miraculeux, parce que l'expérience de tous les jours lui démontre que des phénomènes longtemps demeurés inexplicables trouvent peu à peu leur explication dans les lois physiques, physiologiques ou morales. Dès lors, le merveilleux et le miracle ne peuvent être que des faits qui, ayant paru de prime abord en dehors de l'ordre naturel, rentrent maintenant sous la loi commune. Tels sont les curieux phénomènes du spiritisme, du magnétisme et de l'hypnotisme.

L'idée de Dieu implique celle d'un ordre parfait qui régit l'univers par des lois éternelles et immuables. Une dérogation à l'ordre est un désordre, c'est-à-dire un vice, une imperfection, quelque chose de contraire aux attributs essentiels de la divinité.

Le Créateur de toutes choses a dû combiner les lois de la nature de toute éternité, de manière à les faire concourir à son but par un enchaînement régulier et invariable. Il aurait fait preuve d'impuissance si, dans quelque cas, ces lois se fussent trouvées en défaut, et s'il eût été obligé d'invertir la marche des mondes. Il eût fait œuvre de mauvais ouvrier, qui ayant construit une machine imparfaite, est obligé d'y retoucher. Or, admettre

que le grand architecte de l'univers n'ait point su créer une machine parfaite, c'est conclure qu'il s'est trompé, et que par conséquent il n'est pas Dieu. L'idée de miracle est donc contraire à la sagesse divine. L'Être suprême agit d'une façon souverainement intelligente sur toute la création. Sa sagesse doit être infinie comme sa toute-puissance. Il ne peut donc vouloir le désordre, ni commettre un acte absurde pour la satisfaction personnelle d'une religion quelconque.

Spinosa, le plus célèbre philosophe du xvii<sup>e</sup> siècle à fait observer avec beaucoup d'esprit que ce n'est pas par des miracles et des prodiges que l'on peut conclure à l'existence de l'Être suprême, mais au contraire par l'ordre fixe et immuable de la nature et que cet ordre permanent est un miracle beaucoup plus grand que ne le serait l'intervention passagère d'une des lois naturelles.

« Un miracle, dit fort bien Voltaire, est la violation des lois mathématiques, divines, *immuables*, « *éternelles*. Par ce seul exposé, un miracle est une « contradiction dans les termes : une loi ne peut-  
« être *immuable* et *violée*. » Le qualificatif immuable du latin *in* privation et *mutabilis*, insconstant, signifiant : *aucun changement*, ne peut convenir à Dieu, si par un caprice étrange, il viole lui-même, les lois qu'il a établies.

Le caractère principal d'un miracle, c'est surtout d'être insolite ; une pierre qui sue le sang, des statues qui clignent de l'œil et versent des larmes, voilà des miracles pour le vulgaire ; mais du moment qu'un phénomène peut se produire, soit

spontanément, soit par un acte de volonté, ce n'est plus un miracle,

La science fait tous les jours des miracles aux yeux des ignorants : voilà pourquoi jadis ceux qui en savaient plus que le vulgaire passaient pour sorciers ; et, comme on croyait que toute science venait du diable, on les brûlait.

Pour un sauvage, tout ce qui est nouveau est miraculeux : une boussole, une montre, un fusil sont autant de prodiges qu'il ne peut attribuer qu'à un pouvoir surhumain.

Qu'un homme réellement mort soit rappelé à la vie par une intervention divine, c'est là un véritable miracle, parce que c'est contraire aux lois de la nature. Mais, si cet homme n'a que les apparences de la mort, s'il y a encore en lui un reste de *vitalité latente* et que la science, ou une puissante intervention magnétique parvienne à le ranimer, pour les gens éclairés, c'est un simple phénomène naturel, mais aux yeux du vulgaire ignorant, le fait passera pour miraculeux. Qu'au milieu de certaines campagnes, un physicien lance un cerf-volant électrique et fasse tomber la foudre sur un arbre ; ce nouveau Prométhée sera regardé par les paysans comme doué d'un pouvoir diabolique. En 1847, des villageois piémontais voulurent tuer comme sorciers des aéronautes qu'ils avaient vu descendre en ballon, et qui leur paraissaient tomber du ciel.

Le domaine du possible s'étend tous les jours devant les progrès nouveaux de la science et de l'industrie.

Qui eût cru, au temps de Jules César, qu'on décou-

vrirait une machine de guerre capable de lancer à plusieurs lieues d'énormes projectiles avec le bruit formidable du tonnerre ? Qu'eût pensé le contemporain de Louis XIV, en apprenant qu'il était possible de communiquer en un instant la pensée humaine de Paris à Pékin en se servant d'un simple fil télégraphique ? Tous ces faits, qui auraient paru chimériques, il y a à peine cent ans, sont devenus usuels et ne causent plus aucun étonnement ; ce qui aurait été jugé comme ne pouvant s'opérer que par un pouvoir surnaturel, se produit sous nos yeux et s'explique logiquement en vertu de lois qui n'ont pas cessé de régir le monde, mais dont autrefois on ne soupçonnait pas l'existence.

Parmi les faits présentés comme miraculeux dans les diverses religions, il en est beaucoup qui, non seulement s'expliquent naturellement, mais encore peuvent s'exécuter avec la plus grande facilité.

Que reste-t-il aujourd'hui des miracles bibliques ? peu de chose en vérité. Ne possédons-nous pas la clé des phénomènes merveilleux de la Bible, tels que ceux de l'extase, de la vision, de la transfiguration, de la catalepsie, des apparitions, de la vue psychique et des guérisons instantanées ? Le moindre magnétiseur ou médium reproduit aujourd'hui les merveilles de l'ancien et du nouveau testament. Donato, Hôme, Slade, auraient été certainement de grands prophètes chez les Juifs. Les livres sacrés sont pleins de ces prétendus miracles. L'histoire profane en montre d'analogues dans tous les temps et chez tous les peuples.

Le miracle de la résurrection de la fille de Jaïre

dont il est question dans l'évangile de Mathieu n'est plus maintenant qu'un simple cas de léthargie. Le Christ lui-même auquel est attribué ce miracle, le déclare formellement lorsqu'il dit : *Cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie*. Jésus, au moyen d'une puissante action magnétique, a ranimé les sens engourdis de cette personne. Il n'y a donc là en réalité qu'une guérison et non une résurrection dans l'acceptation du mot.

Les chrétiens font également grand bruit de la résurrection de Lazare, qui était, dit-on, depuis quatre jours dans le sépulcre. Cela ne prouve absolument rien, car nous savons que certains cataleptiques demeurent non pas quatre jours, mais quelquefois des semaines entières dans cet état pathologique qui présente tous les caractères de la mort véritable. On ajoute, avec adresse, que le corps de Lazare sentait mauvais. Cette nouvelle allégation n'est pas une preuve concluante, attendu que chez certains individus il y a décomposition partielle du corps, même avant la mort, et qu'ils exhalent une odeur de pourriture.

La mort n'arrive que lorsque les organes essentiels à la vie sont atteints.

Et qui pouvait savoir s'il sentait mauvais ? C'est sa sœur Marthe qui nous le dit, mais comment le savait-elle, Lazare étant enterré depuis quatre jours ? C'était chez elle une simple supposition et non une certitude. (Jean, chap. XI, v. 39.)

Le changement de l'eau en vin aux noces de Cana, n'a rien qui nous étonne, car nous n'ignorons pas qu'un magnétiseur peut facilement donner à un

liquide quelconque une propriété, une saveur particulière, au moyen d'une simple émission fluide.

Les miracles les plus en vogue du catholicisme, sont parfaitement imités par la prestidigitation moderne. Celui de la liquéfaction du sang de saint Janvier ne présente entr'autres aucune difficulté pour sa reproduction. Tout le monde sait que le jour même où le miracle avait été opéré en grande pompe par l'archevêque de Naples, le prestidigitateur Bosco le répéta le soir sur le théâtre, en se mettant dans les mêmes conditions. Le général républicain Championnet força, jadis sous peine de mort, les prêtres de l'église de saint Janvier à opérer le miracle devant le peuple de Naples.

La théologie, qui admet des êtres extra-humains entre Dieu et les hommes n'a point remarqué qu'elle fournissait ainsi une arme contre elle-même. Ne nous dit-elle pas en effet, que les anges et les démons peuvent produire des miracles. S'il en est ainsi, les faits merveilleux perdent tout caractère divin et l'on ne saurait les invoquer comme preuve d'une doctrine quelconque. Un mauvais esprit peut facilement nous induire en erreur car nous ne possédons aucun moyen de contrôle sur lui, sa nature échappant à l'analyse humaine. D'un autre côté, qui nous dit que l'intervention d'un ange n'est pas un acte libre et naturel? Là, où les catholiques voient un miracle, il pourrait très bien se faire qu'il n'y eut qu'une simple manifestation d'un bon esprit et non une dérogation des lois établies par Dieu. Comment l'homme peut-il arriver à distinguer le vrai

du faux, le miracle divin du miracle diabolique ? Cette difficulté assez embarrassante est tournée adroitement par les catholiques. Ils s'attribuent à eux seuls, les vrais miracles tout en laissant les faux prodiges aux autres. L'église catholique en revendiquant le privilège exclusif des miracles, ne reconnaît comme bons que ceux auxquels elle préside et qu'elle marque de son sceau. C'est ainsi, que les communications spirites obtenues au moyen des médiums de la terre entière ont été accueillies comme manœuvres diaboliques par les graves docteurs du catholicisme. Les esprits du monde invisible ont beau prêcher la morale la plus irréprochable, la doctrine la plus pure, le clergé ne se croit pas moins en droit de reléguer le spiritisme parmi les œuvres infernales.

Les catholiques nous disent que Jésus et les saints n'ont employé leur pouvoir miraculeux que pour des œuvres de bienfaisance et qu'ils n'ont proclamé que d'excellentes maximes. En supposant que cette assertion fut vraie, ce n'est point pour nous une garantie suffisante, car on nous enseigne également que Satan peut faire du bien aux hommes pour mieux les tromper, et qu'il peut se transformer en ange de lumière. Par conséquent, l'excellence de la doctrine prêchée par Jésus et les autres thaumaturges du christianisme n'est pas un signe infaillible de la légitimité de leur mission.

Pour le chercheur dénué de préjugés, beaucoup de faits paraissant de prime abord anormaux, trouvent leur explication par le raisonnement et la logique. Loin de rejeter les curieux phénomènes du

spiritisme et du magnétisme, il les étudie au contraire pour en faire jaillir la lumière. Le xx<sup>e</sup> siècle appartiendra certainement aux sciences dites de « l'occulte ».

L'expérience a établi d'une manière certaine, irrécusable, que des rapports pouvaient exister et se manifester entre le monde visible et le monde invisible. Cette télégraphie spirituelle ouvre un nouveau champ aux investigations de la science et permet d'aborder des problèmes restés jusqu'à ce jour insolubles.

Le silence n'est plus de mise devant une doctrine qui compte ses adeptes par millions et se trouve déjà répandue sur toute la surface de la terre. Le dédain ne saurait se justifier à l'endroit d'une croyance plus rationnelle et plus raisonnable qu'aucun des dogmes constituant les religions qui ont existé ou existent encore dans le monde, y compris le christianisme. D'ailleurs le ridicule ne saurait faire loi vis-à-vis du spiritisme, alors qu'il se présente avec des milliers de faits et permet de transporter, sur le terrain de l'expérience, des notions qui n'ont appartenu jusqu'ici qu'à l'idée pure et au mysticisme religieux. Après les déclarations de savants tels que Zöllner, G. Weber, Th. Fechner en Allemagne; W. Crookes, A. R. Wallace, C. F. Varley en Angleterre, Robert Hare, le professeur Mapes et Edison en Amérique, il est impossible aux plus incrédules de nier la réalité des faits de nature psychique. Ces hommes éminents ont publié le résultat des expériences rigoureusement scientifiques qu'ils ont faites dans l'ordre des « faits spirites ».

Tous ont procédé à un examen décisif en s'entourant des moyens de contrôle les plus sérieux, sans s'écarter de la véritable investigation scientifique.

Chacun peut communiquer avec les êtres d'outre-tombe. Les phénomènes ou manifestations spirites ont lieu par l'entremise des médiums. Les esprits peuvent se manifester de plusieurs manières : par des bruits, par les mouvements des corps, par l'écriture, le dessin, la musique ; ils peuvent en certains cas, faire subir à leur périsprit une sorte de modification moléculaire qui les rendent visibles et même tangibles ; c'est ainsi que se produisent les apparitions. Les esprits qui se rendent visibles se présentent presque toujours sous les apparences qu'ils avaient de leur vivant et qui peut les faire reconnaître. C'est également à l'aide de son périsprit que l'esprit fait écrire, parler ou dessiner les médiums ; c'est par le même moyen qu'il agit sur les tables pour les faire mouvoir, pour leur imprimer des secousses et faire frapper par un pied des coups intelligents indiquant les lettres de l'alphabet, phénomène désigné sous le nom de *typtologie*. Parfois la table se détache du sol et flotte en l'air sans point d'appui ; parfois elle glisse à la poursuite d'un des assistants ; parfois encore elle répercute des bruits intérieurs ressemblant à une fusillade, à une crépitation d'armes à feu. Les manifestations spirites de quelque nature qu'elles soient n'ont rien de surnaturel ni de merveilleux. Ce sont des phénomènes qui se produisent en vertu de la loi qui régit les rapports du monde visible et du monde invisible, loi tout aussi naturelle

que celles de l'électricité, de la gravitation, etc.

Les manifestations sont de deux natures, physiques et intelligentes. Les premières sont les phénomènes matériels et ostensibles, tels que les mouvements, les bruits, les transports et apports d'objets, etc.; les autres consistent dans l'échange de pensées à l'aide des signes, de la parole ou de l'écriture.

Les communications que l'on reçoit des esprits peuvent être bonnes ou mauvaises, justes ou fausses, profondes ou légères, selon la nature des esprits qui se manifestent.

Les médiums présentent de très nombreuses variétés dans leurs aptitudes, ce qui les rend plus ou moins propres à l'obtention d'un phénomène ou d'un genre déterminé de communications. Selon ces aptitudes on les distingue en médiums à *effets physiques, voyants, parlant, auditifs, sensitifs, dessinateurs, polyglottes, poètes, musiciens, écrivains, guérisseurs, à incarnations, etc.*

La faculté médianimique tient à l'organisme; elle est indépendante des qualités morales du médium et on la trouve développée chez les plus indignes comme chez les plus dignes. Elle a pour objet de nous mettre en rapport direct avec les âmes de ceux qui ont vécu, afin de recevoir leurs enseignements et de nous initier à la vie future. Comme la vue nous met en rapport avec le monde visible, la médiumnité nous met en rapport avec le monde invisible.

Le spiritisme n'a point découvert ni inventé les esprits; il n'a pas davantage découvert le monde

spirituel auquel on a cru dans tous les temps et chez tous les peuples ; seulement il apporte à l'appui cette vérité de l'existence d'outre-tombe, des preuves matérielles, des faits indéniables, et il le montre sous son véritable aspect en le dégageant des préjugés et des idées superstitieuses engendrées par les religions.

---

## CHAPITRE XI.

### LE JUGEMENT DERNIER.

Poursuivons notre critique dogmatique, et disons que la religion nous fait un tableau épouvantable de ce qu'elle nomme la fin du monde. Voici un léger échantillon du spectacle magnifique que présentera la terre au jour du jugement dernier : « quand le « monde sera près de finir, nous disent les bons doc- « teurs de la catholicité, la nature entière, comme « si elle pressentait sa ruine prochaine, sera dans « le désordre et la confusion ; la terreur et l'effroi « saisiront tous les peuples ; la mer sera agitée par « d'horribles tempêtes ; le soleil s'obscurcira ; la « lune ne donnera plus sa lumière ; les étoiles tom- « beront du ciel et les vertus des cieux seront ébran- « lées. Enfin, une flamme immense et dévorante se « répandra sur toute le surface de la terre et con- « sumera en un seul instant les hommes, les « animaux, la terre elle-même et tout ce qu'elle « contient. Après cet embrasement universel, l'ange « de Dieu sonnera de la trompette fatale ; et d'une « voix terrifiante il crierà : « Levez-vous, ô morts, « et venez au jugement. » — Sur le champ, toutes « les générations ensevelies dans les régions de la « mort ressusciteront et accourront vers le juge « suprême. »

L'Eglise ne s'arrête pas en aussi bon chemin, elle

va plus loin encore en disant avec un sérieux imperturbable que dans ce dernier jour, les divers membres des corps humains, vivifiés de nouveau par le souffle de Dieu, sortiront du tombeau, se rapprocheront, se rejoindront en un clin d'œil pour former le corps des mêmes hommes qui auront vécu sur la terre; et que les âmes de tous les hommes se réuniront aux mêmes corps qu'elles auront animés pendant la vie. Les uns ressusciteront avec des corps glorieux pour la vie éternelle, les autres avec des corps d'ignominie pour un supplice éternel. Ainsi, Dieu inflige à la pourriture humaine, l'immortalité! Cette effroyable résurrection ne nous rétablit ni dans les conditions physiques de l'homme innocent ni dans les conditions physiques de l'homme coupable. C'est une résurrection de nos misères seulement, avec une surcharge de misères plus horribles. Quel beau chef-d'œuvre, de la part du Créateur!

Trêve de digressions, et disons enfin que, comme dernier acte de ce drame céleste, nous verrons Jésus-Christ descendre visiblement des profondeurs de l'Empyrée. Le fils de Dieu, tout resplendissant de gloire et de majesté, jugera alors tous les hommes et rendra publiquement à chacun selon ses œuvres. Il fera, dit saint Mathieu, la séparation des bons et des méchants, comme le berger sépare les brebis des boucs; les justes, figurés par les brebis, seront à droite, et les méchants, désignés par les boucs, seront à gauche.

Le rendez-vous général des morts ressuscités est fixé dans la vallée de Josaphat près de Jérusalem.

Que la lune refuse sa lumière quand le soleil cessera d'être un foyer de calorique, il n'y a rien là d'extraordinaire. La science explique facilement le refroidissement progressif du soleil. Mais, que Mathieu nous fasse tomber les étoiles du ciel, voilà qui nous surpasse. En supposant qu'elles tombent, où iront-elles? Le cas est assez embarrassant, chacun de ces globes célestes étant de beaucoup plus gros que la terre, la chute d'un seul, nous réduirait en poussière.

Le dogme de la résurrection de la chair est incompatible avec les données de la science et répugne à la raison. Nous savons que les molécules organiques d'un corps humain auront appartenu, dans le cours de l'existence de l'humanité, à des milliers d'autres corps humains. Il y a là, une loi physiologique indiscutable. Le corps de l'homme, par suite du mouvement perpétuel de la matière organique, ne reste pas vingt-quatre heures composé des mêmes éléments. En moins de quelques années le corps d'un être se transforme complètement. A la mort de l'individu les principes constitutifs de son organisme se dissolvent, se séparent et servent à former plus tard d'autres corps humains. La plante s'assimile les sucus provenant de la décomposition des matières organiques, les hommes et les animaux mangent ensuite ces mêmes plantes qui ne sont que le produit des détritibus du règne animal. C'est un va et vient perpétuel dans ce vaste laboratoire, qu'on nomme la nature. Il serait bien ridicule de supposer un instant que toutes les molécules humaines

resteraient à l'état latent, dans l'immobilité la plus complète, en attendant la trompette des anges les appelant en Palestine et cela pour ne point faire mentir les récits évangéliques. Il est de la dernière évidence que les molécules organiques ont appartenu, appartiennent et appartiendront encore à des milliers d'autres corps.

Comment, sera-t-il possible à Dieu de reconstituer au jugement dernier avec les mêmes molécules plusieurs corps différents ayant vécu dans plusieurs lieux à la fois ? Là se trouve la difficulté. Comment le missionnaire mangé par les cannibales de l'intérieur de l'Afrique, retrouvera-t-il son corps au jour de la résurrection générale ?

Et puis, si le jugement final doit surprendre les hommes à l'improviste au milieu de leurs occupations et les femmes en état de grossesse, on se demande avec juste raison dans quel but Dieu ferait-il naître des enfants et *créerait-il des âmes nouvelles*, à ce moment suprême, au terme fatal de l'humanité, pour les faire passer en jugement au sortir du sein de leur mère, avant qu'elles aient la conscience d'elles-mêmes, alors que d'autres ont eu des milliers d'années pour se reconnaître ? Ces âmes qui ne sont ni bonnes, ni méchantes, de quel côté passeront-elles ? Iront-elles du côté des boucs ou du côté des brebis ? On ne peut ni les punir, ni les récompenser, puisque l'humanité aura cessé d'exister au moment de leur naissance.

Les premiers chrétiens affirmaient carrément que la fin du monde devait emporter les gens de

leur époque « ceux qui seront morts ressusciteront les premiers, disaient-ils, quant à nous, nous demeurerons jusqu'à ce moment-là. » Qu'en dites-vous? Il y a de beaux jours que les apôtres sont enterrés, et le monde n'a pas encore cessé de tourner.

Au reste, cette opinion de la fin prochaine du monde fut soigneusement entretenue pendant de nombreux siècles. Depuis la mort de Jésus-Christ on ajourne sans cesse la fin du monde et la résurrection des morts en chair et en os.

Nous savons néanmoins, que notre globe terrestre finira par disparaître un jour. Formée depuis des millions d'années, notre planète poursuit sa course vertigineuse à travers l'espace incommensurable. Combien de nations succéderont aux nations, combien de générations enterreront de générations avant que notre terre disparaisse de la scène du monde? Problème insondable, que nul homme ne peut encore résoudre.

On sait maintenant, que le soleil seul nous donne la vie. Notre existence est donc subordonnée à celle de l'astre radieux, qui tout à la fois nous éclaire et nous chauffe. Le soleil se refroidit insensiblement, déjà des taches apparaissent à sa surface, et fatalement il finira un jour par s'éteindre. Heureusement, nous pouvons nous consoler en songeant qu'étant 350.000 fois plus lourd que la terre et 1.400.000 fois plus gros, il n'aura pas perdu une valeur sensible de sa chaleur avant un million d'années.

Allan Kardec dit au sujet du jugement dernier,

que le bien devant régner sur la terre « il faut que  
« les esprits endurcis dans le mal et qui pourraient  
« y porter le trouble en soient exclus. Dieu les y a  
« laissés le temps nécessaire à leur amélioration ;  
« mais le moment où le globe doit s'élever dans la  
« hiérarchie des mondes, par le progrès moral de  
« ses habitants, étant arrivé, le séjour, comme es-  
« prits et comme incarnés, en sera interdit à ceux  
« qui n'auront pas profité des instructions qu'ils  
« ont été à même d'y recevoir. Ils seront exilés dans  
« des mondes inférieurs, comme le furent jadis sur  
« la terre ceux de la race adamique, tandis qu'ils  
« seront remplacés par des esprits meilleurs. »

Plus loin il ajoute : « Le jugement, par voie  
« d'émigration, tel qu'il est défini ci-dessus, est ra-  
« tionnel ; il est fondé sur la plus rigoureuse jus-  
« tice, attendu qu'il laisse éternellement à l'esprit  
« son libre arbitre ; qu'il ne constitue de privilège  
« pour personne ; qu'une égale latitude est donnée  
« par Dieu à toutes ses créatures, sans exception  
« pour progresser ; que l'anéantissement même  
« d'un monde, entraînant la destruction du corps,  
« n'apporterait aucune interruption à la marche  
« progressive de l'esprit. Telle est la conséquence  
« de la pluralité des mondes et de la pluralité des  
« existences. » (Génèse, pages 440-442.)

Que l'on compare cette définition avec celle du catholicisme, et l'on reconnaîtra que sur ce point comme sur tous les autres, le spiritisme lui est encore de beaucoup supérieur.

Ayant suffisamment convaincu nos lecteurs, nous

---

l'espérons du moins, que le jugement dernier n'est pas plus à craindre, que le croquemitaine dont on fait un épouvantail aux enfants, nous allons aborder dans le chapitre suivant, la brûlante question de la confession, celle qui, dans l'opinion publique, a le plus nui à la religion catholique.

---

## CHAPITRE XII.

### LA CONFESSION.

La confession, dit le catholicisme, est une accusation humble et sincère des péchés commis après le baptême, faite à un prêtre approuvé, pour en recevoir l'absolution.

L'Eglise ajoute : Le dogme de la confession est fondé, 1° sur les paroles de Jésus-Christ ; 2° sur l'enseignement unanime de la tradition et sur la pratique de l'Eglise ; 3° enfin sur l'impossibilité absolue d'admettre que la confession ait jamais été instituée par les hommes. Nous allons examiner jusqu'à quel point ces allégations sont fondées.

Les catholiques, en prétendant en premier lieu, que la confession fut établie directement par Jésus-Christ, se basent sur les deux passages suivants de l'Evangile :

« Recevez le Saint-Esprit, dit Jésus à ses apôtres ; les péchés seront remis à ceux auxquels vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux auxquels vous les retiendrez. » (Jean, chap. 20.)

Avant sa mort, Jésus avait dit à Pierre en particulier : « Je te donnerai les clés du royaume des cieux ; et, tout ce que tu lieras sur la terre, sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la

terre sera délié dans les cieux. (Mathieu, chap. XVI, v 19.)

Par ces paroles, Jésus-Christ disent les catholiques donne un double pouvoir à ses apôtres et à leurs *successeurs* : le pouvoir de lier les consciences et le pouvoir de les délier, le pouvoir de remettre les péchés et le pouvoir de les retenir.

Nous leur répondrons qu'il faudrait d'abord prouver que les prêtres sont les successeurs directs des apôtres, ce qui est loin d'être démontré.

Le premier verset concernant l'effusion du Saint-Esprit ne peut être pour nous une preuve indéniable de la véracité des paroles du Christ, puisque ce langage est celui prêté par saint Jean à un mort. On peut établir une sanction dogmatique sur le fait d'une simple apparition d'outre tombe.

Le second verset nous semble encore plus étrange, Quoi ! Jésus remet le pouvoir suprême à Pierre, il en fait le chef de son église et au même instant il se contredit en qualifiant de Satan son disciple bien-aimé. « Mais Jésus, se tournant dit à Pierre : Retire-toi de moi *Satan*, tu m'es en scandale, car tu ne comprends point les choses qui sont de Dieu, mais seulement celles qui sont des hommes. » (Mathieu, chap. XVI, v 23.).

Les passages en question seraient-ils véritables, qu'ils n'impliqueraient en aucune façon l'institution de la confession ? Ils n'ont à notre avis, que celui de rendre les apôtres pour la propagation de l'Évangile, juges moraux du monde entier et non confesseurs des consciences à la manière des catholiques. On ne voit, du reste, dans les évan-

giles, aucune trace de l'usage de la confession sacramentelle et auriculaire.

Mais, les catholiques essaient de prouver le contraire en citant un verset des Actes, où il est dit qu'après la prédication de Saint-Paul à Ephèse : « Plusieurs de ceux qui avaient cru venaient à lui, confessant et déclarant hautement leurs *actions*. »

Ce passage ne dit nullement que les croyants convertis par saint Paul lui faisaient l'aveu de leurs fautes; il signifie plutôt que ces néophytes ne redoutaient pas de se montrer partisans de l'apôtre, puisqu'ils annonçaient hautement, dit le texte, qu'ils ne craignaient point de confesser leur conduite, mais il n'est pas dit qu'ils confessaient leurs *péchés*.

Enfin, le dernier texte des livres saints, allégué en faveur de la thèse catholique, tourne tout à fait contre elle. Saint Jacques dit dans son Epître : « Frères, quelqu'un parmi vous souffre-t-il, qu'il prie; quelqu'un est-il dans la joie, qu'il chante des cantiques; quelqu'un est-il malade parmi vous qu'il appelle les pasteurs de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, et l'oignent d'huile au nom du Seigneur. Et la prière faite avec foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera; et s'il a commis des péchés, ils lui seront pardonnés. Confessez vos fautes les uns aux autres, afin que vous soyez guéris, car la prière du juste, faite avec zèle, a une grande efficacité. » (Chap. V, v. 13 et suiv.). Ce verset prouve avec la dernière évidence que la confession au prêtre était tout à fait inconnue dans les premières sociétés chrétiennes, puis-

que saint Jacques dit à ceux qu'il appelle ses frères, de faire venir dans leurs maladies les chefs de l'Eglise à seule fin d'être guéri par la prière en commun. Il ne leur dit pas de se confesser à un prêtre, mais au contraire il les engage à se confesser les uns aux autres, c'est-à-dire, de se faire mutuellement des aveux à seule fin d'obtenir leur pardon par la prière collective.

En prétendant que le dogme de la confession peut s'appuyer sur l'enseignement de la tradition, l'Eglise fait fausse route.

Les protestants ont donc parfaitement raison en affirmant qu'il n'y a aucun vestige de confession sacramentelle dans les premiers siècles du christianisme. Il est évident que les chrétiens occupés de se corriger, de se purifier moralement, devaient parler beaucoup de conversion, de pénitence, et par conséquent de la confession de leurs péchés. Les plus faibles prenaient conseil des plus anciens. Mais, dans aucun cas les ignorants n'étaient tenus de se confesser aux savants, s'ils le faisaient c'était volontairement. A cette époque les chrétiens se considéraient comme frères. Ils étaient tous égaux et il ne leur est jamais venu à l'idée que le prêtre fût un être supérieur ayant autorité pour absoudre au nom de Dieu même. Quoi qu'il en soit, la confession avant d'être ce qu'elle est aujourd'hui chez les catholiques, a subi plus d'une transformation.

A la fin du vi<sup>e</sup> siècle, saint Goar reprochait à l'évêque de Trèves de s'être jeté à ses pieds pour lui révéler une faiblesse, au lieu de la confesser à Dieu seul. Saint-Gilles, vers le même temps, re-

mettait les péchés à ceux qui s'en repentaient sans exiger qu'ils s'en accusassent.

Les catholiques font grand bruit de l'opinion de saint Augustin sur la confession. Aux paroles qu'ils citent avec plaisir de ce savant docteur, nous leur opposerons cette déclaration formelle : « Qu'ai-je besoin que les hommes entendent ma confession, comme s'ils pouvaient porter remède à toutes mes fautes? » (Confessions de saint Augustin, livre X, chap. III).

Saint Jérôme n'est pas moins explicite qu'Augustin : « Il est bon de confesser ses péchés, dit-il, non aux hommes, mais à Dieu seul qui peut nous guérir. » (Edition de Martigny, 1699).

Saint Jean Chrysostome, tout en exaltant les mérites de la confession, recommande de la faire non à des hommes, mais à Dieu. Les termes qu'il emploie semblent indiquer que l'usage des confessions publiques s'était déjà introduit dans quelques églises. La confession devint générale dans les siècles suivants, et l'on vit les pénitents, montés sur une estrade, dévoiler les secrets de leurs consciences devant les fidèles assemblés. Mais cet aveu public devenant souvent gênant pour les coupables, l'on modifia l'institution en établissant des prêtres pénitenciers, chargés de recevoir en secret les aveux des fidèles, et de leur indiquer les pénitences qui pouvaient les reconcilier avec Dieu. Telle fut l'origine de la confession.

Dans le VII<sup>e</sup> siècle, le concile de Châlons *permettait* aux fidèles de se confesser aux prêtres pour apprendre d'eux quelles pénitences étaient propres à

les purifier. Mais, en 1215, sous le pontificat d'Innocent III, le quatrième concile de Latran, le douzième concile œcuménique, rendit obligatoire la confession auriculaire. Le concile de Trente a érigé en dogme la confession.

L'origine de la confession remonte bien au-delà du christianisme, et c'est aux prêtres du paganisme qu'il convient d'en attribuer l'invention. Ceux de Samothrace, entre autres, exigeaient du coupable l'aveu de ses fautes avant de le purifier et de l'admettre à la célébration des saints mystères. Lysandre, au rapport de Plutarque, pressé de questions par un prêtre qui le confessait, lui demanda s'il parlait en son nom ou au nom de la divinité : « Au nom de Dieu, répondit le prêtre. — Retire-toi donc, reprit Lysandre, si la divinité m'interroge, je lui répondrai. »

La confession existait au Pérou avant la découverte de l'Amérique ; à Madagascar, on se confesse à l'article de la mort. Chez les Parsis ou Guèbres, on se confesse à un prêtre ou, à son défaut, à un laïque recommandable. On trouve la confession chez les Talapoins de Siam et de Laos. On la trouve en Chine, au Japon, où elle est accompagnée de circonstances bizarres. La confession était en vigueur chez les races antiques de l'Inde, treize mille ans avant notre ère. Bouddha institua la confession pour les religieux et même pour les fidèles.

Dans l'ancienne religion de Zoroastre on trouve les préceptes et des pratiques relatifs à la confession, parfaitement identiques avec ce qui s'est observé à différentes époques dans la religion chrétienne.

Chez les Indiens sectateurs du brahmanisme, les Gourons, qui sont les directeurs des consciences, peuvent remettre tous les péchés. Les formules qu'ils emploient rappellent celles du *rituel romain* et ont dû servir de modèles aux prêtres catholiques.

Environ sept mille ans avant le Christ, la confession est introduite en Egypte par le législateur indien Manou, qui prend en Afrique le nom de Manès.

L'esprit humain se souleva à plusieurs reprises contre la domination du prêtre. Wicief au xiv<sup>e</sup> siècle, Jean Huss et Jérôme de Prague au xv<sup>e</sup>, furent persécutés, condamnés, brûlés, pour la cause sainte de la liberté? Il appartenait au xvi<sup>e</sup> siècle de triompher en la personne de Luther, ce démolisseur des abus de la papauté. Ce fut par la confession qu'il commença.

Abolie depuis le xvi<sup>e</sup> siècle dans la plupart des pays protestants, la confession perd chaque jour du terrain dans les pays qui sont restés catholiques.

En perdant son empire, cette pratique a perdu en même temps son caractère de compression sur les consciences. L'Inquisition a cessé de régner sur les peuples. Aujourd'hui, en France va qui veut à confesse. On n'est plus obligé comme jadis de se confesser sous peine de mort. La confession n'est plus entourée de tortures et de bûchers. Le prêtre a perdu pour toujours le droit de livrer les hérétiques au bras séculier des inquisiteurs. Cependant, la confession n'en reste pas moins, de nos jours, une funeste institution fatale à ceux-là même qui l'ont érigée en dogme.

## CHAPITRE XIII.

### L'INFAILLIBILITÉ PAPALE.

Trouvant sans doute qu'il n'existait pas assez de mystères, de dogmes et de miracles à l'usage de leurs ouailles, les théologiens catholiques poussant l'aberration humaine dans ses dernières limites firent de leur chef un infaillible.

Le 18 janvier 1870, Pie IX était déclaré *infaillible* à la face du monde moderne stupéfié par cette audace.

D'un homme on a fait un fétiche, un être impeccable, en un mot, un Dieu.

Selon la définition du concile du Vatican, l'infaillibilité papale est devenue un article de foi, que tous nous devons croire, sous peine d'anathème. Et sur quoi se base-t-on pour édifier cette inconcevable doctrine? Sur un mauvais calembourg prêté par la légende catholique au Galiléen. « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

Quel sens ce fameux passage aurait-il eu, si Jésus se fût adressé à Jacques au lieu de parler à Pierre? La question eût été curieuse, nous aurions été doté d'un joli galimatias. « Tu es *Jacques* et sur cette pierre j'établirai mon église. » C'est pourtant sur

ce texte biblique que l'on a bâti le dogme de l'infailibilité papale.

Le plus simple raisonnement ne nous prouve-t-il pas que l'Église, qui choisit toujours son chef parmi les hommes sujets à l'erreur et au mensonge, ne peut revendiquer pour son pape la sagesse divine qui ne se trompe jamais?

Tout en niant l'infailibilité de saint Pierre, qui à diverses reprises s'attira les reproches de saint Paul, ce qui nous prouve que le soi-disant successeur de Jésus-Christ n'était pas impeccable, nous défions les catholiques de nous prouver que Pierre ait été à Rome.

Les orthodoxes placent le premier voyage de saint Pierre dans cette ville vers l'an 48 de Jésus-Christ. D'autres prétendent fixer cette époque à la première année de l'empereur Claude, ou au commencement du règne de Néron. Donc, rien de sérieux dans cette argumentation, car avant de disputer sur l'époque, il serait d'abord nécessaire de prouver la réalité du voyage. Or, il n'en est nullement question dans le Nouveau Testament.

Nous contestons également au pape une primauté de juridiction sur ses collègues les évêques, en nous appuyant sur les paroles suivantes de l'Évangile : « Que celui qui veut être le premier soit le dernier. Les nations ont des princes qui dominent ; mais il n'en sera pas ainsi de vous. » Peut-on infliger un plus vigoureux coup de fouet aux partisans de l'infailibilité papale ? Nous allons plus loin et nous disons que lors même on parviendrait à prouver que saint Pierre était prince des apôtres et qu'il

avait autorité sur toute l'Église, nous sommes en droit d'exiger la preuve de l'établissement de sa juridiction à Rome. D'une autre part nous avons la légende du combat de saint Pierre et de Simon le magicien, mais comme elle ne se base sur rien de sérieux nous ne pouvons certainement pas l'accepter comme historique.

Avant le concile du Vatican de 1870, les conciles œcuméniques généraux avaient seuls le privilège de l'infaillibilité. Depuis, ce précieux don s'est concentré sur la tête du souverain pontife. Et ce n'est pas seulement Pie IX, Léon XIII et leurs successeurs qu'on doit considérer comme infaillibles, mais toute la série des papes qui les ont précédés.

L'Église n'a pour garantir le dogme de l'infaillibilité que sa propre affirmation. Cela ne peut suffire, pour établir une sanction dogmatique.

Pendant treize siècles il n'y a nulle trace de la « suprématie » de l'évêque de Rome, ni de son « infaillibilité ». Pendant ce laps de temps, rien de semblable n'a été accepté ni par les Pères de l'Église ni par les théologiens. En 451, le concile de Chalcedoine repoussa la prétention de Léon, dit le Grand, évêque de Rome, réclamant des droits supérieurs à ceux des autres évêques. Après des luttes, des empiétements, et des falsifications sans nombre, ce ne fut qu'en 1274, que par suite des efforts de Thomas d'Aquin, cette suprématie papale fut érigée en principe.

Feu l'abbé Gratry, en se prononçant contre le nouveau dogme de l'infaillibilité du pape, a fait appel à l'histoire, laquelle démontre que des papes ont

été déclarés hérétiques ; ils n'étaient donc pas infaillibles. Innocent I<sup>er</sup> était-il infaillible, quand il condamna Pélage ? Mais alors son successeur Zozime n'était pas infaillible, puisqu'il déclara Pélage orthodoxe.

Nous posons humblement aux profonds et savants théologiens catholiques, les questions suivantes :

Comment ce fait-il que certains papes aient autorisé le mariage des prêtres, tandis que d'autres au contraire, l'ont défendu énergiquement ? Que plusieurs pontifes, par suite de leurs crimes ont dû être jugés et déposés par les conciles ? Que sur 262 papes depuis saint Pierre, en supposant toutefois que ce dernier ait été évêque de Rome, 24 anti-papes ont occupé la chaire pontificale, 36 ont enfreint publiquement leurs vœux de chasteté, 18 ont été empoisonnés, 4 étranglés, 26 bannis ou chassés de la ville sainte ?

Que dirons-nous également de Grégoire XIV (élu pape en 1590) qui, dévoué à l'Espagne, excommunia Henri IV ? Les évêques de France, assemblés à Chartres, déclarèrent que les bulles du pape étaient nulles dans le fond et dans la forme, et ne liaient ni les évêques ni les autres catholiques français. Ils ne considéraient donc pas ce pape comme infaillible ?

Le Christ a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde », et son pseudo successeur revendique chaque jour le pouvoir temporel.

Jésus n'avait pas une pierre pour reposer sa tête, et le pape a pour demeure un palais somptueux ! Chaque année sous le nom de *denier de saint*

*Pierre*, des millions affluent au Vatican, et des milliers de pauvres meurent de faim dans la ville de Rome.

L'année dernière, le Jubilé du pape a permis de recueillir des richesses qui ont été exposées au Vatican et que le *Figaro* évalue à 90 millions. Les chiffres sont là; on nous les cite avec complaisance.

Des gens bien intentionnés ont voulu et veulent encore en ce moment, concilier le christianisme avec le spiritisme; pour la morale, oui; pour les croyances, non: le deuxième constamment éclairé par les esprits rejette les dogmes fantaisistes et puérils du christianisme.

Le prêtre, se disant ministre de Dieu, et se croyant d'une essence supérieure au commun des mortels, pactise avec le trône et combat la démocratie. La doctrine du Christ est devenue entre les mains du clergé, une arme puissante contre les classes opprimées. Aussi, voit-on le sacerdoce amasser des richesses temporelles, tout en faisant miroiter aux yeux des humbles et des petits, la perspective alléchante de biens spirituels pendant l'Eternité.

Nous n'admettons pas plus l'infailibilité du pape, que l'autorité légitime de l'Église. Nous savons que la foi aveugle n'est plus de ce siècle, et nous disons avec Allan-Kardec, ce profond logicien: « *Il n'y a de foi inébranlable que celle qui peut regarder la raison face à face, à tous les âges de l'humanité.* » Le spiritisme, c'est la démocratie libre ayant pour base l'amour du prochain et la grande solidarité humaine. Par lui seul, les peuples émancipés seront heureux en pratiquant cette fière devise: *chacun*

*pour tous, tous pour chacun.* On voit que la doctrine spirite diffère complètement du catholicisme en ce qu'elle ouvre à l'intelligence de nouveaux horizons, tout en laissant à chaque être son entière liberté d'action.

Après avoir passé au crible de la raison et de la science les divers dogmes catholiques, nous allons poursuivre cette étude critique par l'examen consciencieux des sacrements.

---

## CHAPITRE XIV.

### LE BAPTÊME.

Le sacrement est, en général, le signe d'une chose sacrée ; et, en particulier, le signe sensible qui, suivant les dévots, a la vertu de produire la sainteté.

Le baptême est le premier des sept sacrements de l'Eglise catholique. Il efface en nous le péché originel et les autres péchés dont nous sommes coupables.

La nécessité du baptême pour le salut est un dogme religieux.

Le vieux sens chrétien de l'époque évangélique est perdu. Le baptême a été nommé par les premiers Pères, régénération de l'âme. La purification par l'eau n'était alors que le symbole pieux qui enseignait aux néophytes qu'ils devaient purifier leur âme de toutes les erreurs et de tous les vices de leur vie antérieure et renaître à une vie nouvelle toute de lumière et de vertu. On imprégnait d'huile la poitrine des baptisés, pour leur rappeler que, nouveaux athlètes, ils devaient entrer dans l'arène de la justice et de la vérité. On leur faisait sur la tête, l'onction du Saint-Chrême pour marquer que désormais, ils étaient tous de la maison sainte où chaque homme est prêtre et roi. Cette imposante

cérémonie emblématique a disparu pour faire place à une exhibition grotesque nous montrant un enfant pleurant au contact de l'eau, un prêtre psalmodiant des formules latines, et un parrain et une marraine balbutiant en souriant une prière qu'ils ont désapprise.

Les protestants qui rejettent la plupart des cérémonies religieuses du catholicisme ont néanmoins conservé le baptême.

Les sectes protestantes et l'Eglise catholique font grand bruit des nombreux catéchumènes qu'elles baptisent chez les peuples arriérés. Elles nous donnent ce fait comme étant une marque divine de leur apostolat. Nous sommes loin de partager à cet égard leur enthousiasme. Le baptême administré aux sauvages ne les rend ni meilleurs, ni plus savants. Les peuples enfants ont un besoin inné de cérémonies puériles. Notre moderne civilisation ne s'accommode plus de ces pratiques anciennes. On a fait chez nous, des ablutions d'un autre climat, un sacrement mystique et symbolique. En cela se résume tout le baptême.

On ne trouve dans l'Evangile nulle trace du baptême comme purification du péché originel. Puisqu'on nous enseigne sur tous les tons que ce sacrement nous lave de la souillure d'Adam, le fait est assez important pour être mentionné dans les textes bibliques. Or, il n'en est rien, Jésus ne nous parle point de ce lavage miraculeux.

Le Christ institue le baptême, mais de la manière suivante: « Allez, dit il, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-

Esprit. » (Mathieu, chap. XXVIII, v. 19.) Saint Marc termine aussi son évangile par ces paroles : « Celui qui aura cru et aura été baptisé sera sauvé ; mais celui qui n'aura pas cru sera condamné. »

Ces versets, pour le dire en passant, sont de ceux qui ont fait douter de l'authenticité complète des évangiles de saint Marc et de saint Mathieu, par la raison que, dans ces évangiles mêmes, on ne voit jamais Jésus baptiser personne. Mais, peu importe, relativement à la question qui nous occupe, que ces passages soient aussi anciens que le corps même des évangiles ou aient été interpolés pour une raison quelconque. Voit-on dans les versets ci-dessus une seule trace du péché originel ? Non, il s'agit d'une œuvre toute d'évangélisation. Il faut convertir les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Le baptême n'est plus qu'un cachet particulier appliqué à ceux qui croient.

Le troisième texte est tiré de l'évangile de Jean. Il est bien plus explicite que ceux de saint Mathieu et de saint Marc.

« Il y avait parmi les Pharisiens, dit saint Jean, « un homme appelé Nicodème, sénateur des Juifs. « Il vint trouver Jésus pendant la nuit, et lui dit : « Maître, nous savons que vous êtes venu de la part « de Dieu pour nous instruire comme un docteur ; « car personne ne saurait faire les miracles que « vous faites, si Dieu n'est avec lui.

« Jésus lui répondit : En vérité, je vous le dis, « *personne ne peut voir le royaume de Dieu s'il ne* « *naît de nouveau.*

« Nicodème lui dit : Comment peut naître un

« homme qui est déjà vieux ? Peut-il rentrer dans  
« le sein de sa mère pour naître une seconde fois ?

« Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je vous  
« le dis, si un homme ne renaît de l'eau et de  
« l'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.  
« Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est  
« né de l'esprit est esprit. »

Ces mots : si un homme *renaît de l'eau et de l'esprit* ont été interprétés dans le sens de la régénération par l'eau du baptême. C'est pourquoi, dans les traductions catholiques, on a écrit « de l'eau et du *Saint-Esprit* » quoique cette expression n'existe pas dans le texte hébreu. Cette substitution adroite dénature complètement le sens du verset. Pour bien comprendre les paroles du Christ, il faut rendre au mot *eau* sa véritable signification.

Les anciens Hébreux n'avaient sur les sciences physiques que des notions tout à fait imparfaites. L'eau représentait pour eux, la matière à l'état primordial, c'est-à-dire, ce que nous appelons aujourd'hui fluide cosmique universel, témoin les paroles de la genèse, chap. I, v<sup>o</sup> 1 et 2 : « Et la terre était sans forme et vide et *l'esprit de Dieu se mouvait sur les eaux* ».

Plus loin, nous lisons encore : *Que les eaux qui sont au-dessus des cieux soient rassemblées en un lieu, et que le sec paraisse*, et ainsi fut. Donc l'eau ici, représente la matière première dont toute la création matérielle était formée.

Or, l'eau représentant la matière, *naître de l'eau et de l'esprit* veut dire : naître de la *matière* et de l'esprit.

Cette interprétation est d'ailleurs justifiée par ces paroles : *ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'esprit est esprit*. Il y a là une distinction précise entre le corps et l'âme. Donc, ce verset : personne ne peut voir le royaume des cieux s'il ne *naît* de nouveau implique formellement que pour aller dans les demeures célestes de la maison du Père, l'homme doit venir plusieurs fois sur la terre. C'est la théorie de la réincarnation.

Le baptême a été longtemps la seule cérémonie sacramentelle des chrétiens, c'était un sacrement si complet que tous les autres sacrements, institués séparément plus tard, n'en sont que des parties détachées. C'était le *mystère* par excellence. Aussi, les protestants ont-ils soutenu avec quelque raison que l'Eglise primitive n'avait institué que deux sacrements, le Baptême et l'Eucharistie, l'un étant le complément de l'autre. Le baptême s'administrait avec pompe la veille de Pâques ou de la Pentecôte. Régulièrement, on ne baptisait qu'à ces deux solennités. Ce sacrement n'a pas été institué pour les enfants. On ne leur a donné jusque vers le v<sup>e</sup> siècle, que par une sorte d'abus et de dérogation. Si l'on trouve dans quelques Pères, tels que saint Irénée, Origène et saint Cyprien, des traces du baptême accordé aux jeunes enfants, on trouve dans d'autres Pères la condamnation formelle de cet usage. Tertullien, dans son traité sur le baptême, dit positivement que ce sacrement est une illumination d'intelligence qui n'est pas faite pour l'enfance.

La secte des anabaptistes, qui prit naissance en

1523, a soutenu avec beaucoup de logique qu'on ne doit pas baptiser les enfants avant l'âge de raison ou qu'à cet âge il faut les rebaptiser. De nos jours, les protestants baptistes soutiennent la même thèse.

Certains spirites, tout en rejetant le sacrement du baptême et ses conséquences religieuses, fêtent néanmoins en famille, l'arrivée en ce bas monde du nouvel incarné. Cette réunion intime et spéciale a pour but principal de donner à l'enfant deux protecteurs, un parrain et une marraine, qui s'engagent moralement à remplir le vide que pourrait produire le départ prématuré des parents. Dans cette cérémonie simple et touchante, on n'y voit point d'eau lustrale devant laver le péché originel, ni de prêtre, parce que le père de famille spirite remplit cette mission sacrée au milieu des siens. Là, point de signes allégoriques n'ayant de mérite que leur antiquité, mais une réunion sympathique d'où s'échappent les chaudes effluves d'une douce fraternité. Le cœur et l'esprit y trouvent un aliment plus solide que dans la froide et puérile cérémonie du baptême catholique.

On le voit, il faut toujours revenir à notre doctrine parce qu'elle est dans le vrai. Elle a, en effet, le mérite, en l'expliquant et en le justifiant, d'arriver à tout, non seulement sans blesser les lois de la justice et de la raison, mais au contraire en s'y conformant.

---

## CHAPITRE XV.

### LA CONFIRMATION.

Ce sacrement est ainsi appelé parce qu'il donne, paraît-il, au chrétien un nouvel accroissement de force et l'affermir dans le bien et dans la voie du salut.

La confirmation consiste principalement en ce que l'évêque, qui seul a le droit de confirmer, étend la main sur ceux qui doivent être confirmés et qui sont à genoux, récite sur eux une oraison par laquelle il invoque le Saint-Esprit, trempe le pouce de la main droite dans le *Saint-Chrême*, dont il fait un signe de croix sur le front du confirmé en disant : *je vous marque du signe de la croix et je vous confirme du chrême de salut*, et il frappe légèrement sur la joue de celui qu'il a confirmé, en disant : *la paix soit avec vous*.

Tout homme baptisé, adulte ou enfant, jouissant ou privé de l'usage de la raison, peut recevoir valablement la confirmation. Cette proposition est fondée, dit-on, sur la tradition de l'Eglise et sur l'ancienne coutume, qui était de confirmer les enfants et les adultes immédiatement après leur baptême. Cet usage subsiste encore dans l'Eglise grecque. Depuis plusieurs siècles, la coutume de donner la confirmation, hors le cas de danger de mort, seulement

aux enfants qui ont usage de la raison, a prévalu et a force de loi dans l'Eglise latine. La règle ordinaire de la plupart des diocèses de France est de n'admettre à la confirmation que les enfants qui ont fait leur première communion ; mais rien ne s'oppose à ce que l'on confirme ceux qui, ayant l'âge prescrit par les canons, n'ont jamais donné aucun signe de raison ou qui sont sourds-muets depuis leur naissance.

La confirmation, disent les catholiques, n'est pas absolument nécessaire au salut, puisque, par le baptême seul, on peut être justifié et acquérir la vie éternelle ; mais il y a obligation de la recevoir, quand on est exposé au danger de renier sa foi dans les temps de persécutions, ou de succomber à quelque violente tentation contre cette vertu.

Ainsi, d'après l'exposé ci-dessus, nous voyons que le sacrement de la confirmation n'est qu'un débris détaché de l'initiation unique et fondamentale du christianisme primitif, le baptême. Aussi, a-t-on toujours conservé, dans le baptême, la cérémonie dont on a fait ensuite la confirmation, c'est-à-dire l'*onction* avec le Saint-Chrême. Toutefois la répétition de cette onction dans ce qu'on a appelé le sacrement de confirmation a fait oublier pour ainsi dire qu'elle se pratique aussi dans le baptême ; il en est résulté que l'eau a fini par passer pour la matière principale du baptême.

Le *chrême* donc est devenu le signe propre et spécial de la confirmation.

Jésus, le fondateur du christianisme a été nommé *Christ*, tout simplement parce qu'il a été oint. Ces

deux mots sont du reste synonymes. L'onction a joué non seulement un rôle considérable au début du christianisme, mais encore chez les Juifs où elle était en grand honneur. Nous n'en voulons pour preuve que la célèbre onction que Samuel fit à Saül.

L'onction ne fut jusqu'au III<sup>e</sup> siècle qu'une partie intégrante du baptême ; il n'y a absolument aucune trace d'un sacrement de confirmation, à part du baptême, ni dans l'Évangile, ni dans tout le nouveau testament, ni dans aucun des pères des premiers siècles. Tertullien établit clairement la connexité de l'onction du saint-chrême avec le baptême régénérateur de l'eau. Saint Théophile d'Antioche qui vivait au II<sup>e</sup> siècle déclare formellement que nous sommes chrétiens « parce que nous recevons l'onction d'une huile divine ». Il s'agit ici du baptême et non de la confirmation comme essayent de nous le faire croire les casuistes catholiques.

Saint Irénée dit des Valentiniens qu'après avoir baptisé à leur manière leurs néophytes, ils leur faisaient une onction de baume. Les catholiques voient là une imitation de la confirmation, tandis que c'était évidemment une imitation du baptême. En effet Irénée ajoute qu'au sortir de l'eau, où on les plongeait avec certaines paroles, on les oignait d'huile. Au III<sup>e</sup> siècle saint Cyprien partage la même opinion. Il y a de plus des textes disciplinaires qui prouvent d'une façon péremptoire que le sacrement de confirmation fut inconnu dans les premiers siècles de l'Église.

Le concile d'Elvire en Espagne, le plus ancien concile dont il nous reste des règles de discipline,

et qui se tint au commencement du iv<sup>e</sup> siècle, en 305, porta un canon où il est dit que « si un diacre « gouvernant un peuple : a baptisé quelques personnes sans évêque ou sans prêtre, *l'évêque devra les perfectionner par la bénédiction* et que si ces personnes viennent à mourir auparavant, chacune d'elles pourra être sauvée suivant sa foi (canon 77). » C'est bien là, comme les catholiques l'affirment, la confirmation par l'évêque. L'évêque, selon l'expression ci-dessus, doit perfectionner, compléter, achever en un mot, le chrétien baptisé par un diacre.

Oui, la chose est explicite, mais dans le cas où le baptême aurait été donné par un diacre, et non par un prêtre. N'est-ce pas là la meilleure preuve que la confirmation donnée par l'évêque ne s'appliquait encore, au commencement du iv<sup>e</sup> siècle, qu'à une sorte de baptême provisoire, donné par un simple diacre, dont la destination était plutôt temporelle que spirituelle.

Le second concile de Carthage, tenu en 390, rendit également un décret sur la confirmation. Nous en extrayons le passage suivant : « Il a été dit par tous les évêques que la *confection du chrême* et la consécration des vierges ne devraient pas être permis aux simples prêtres, et qu'il n'appartenait pas non plus au prêtre de réconcilier quelqu'un dans la messe publique. (Canon. 3.)

C'est de là que part évidemment la suprématie des évêques sur les simples prêtres. Ces dignitaires de l'Église se réservent le privilège de la *confection du chrême*. Mais, dans le canon précité, le sacrement

de la confirmation n'est nullement affirmé. Il nous semble que si ce sacrement avait été connu alors, on l'aurait certainement mentionné dans le texte ci-dessus ainsi qu'on l'a fait pour la consécration des vierges. Pour conserver l'autorité sur les prêtres, les évêques se réservent le droit de confectionner le signe même du baptême. S'ils n'avaient pas agi ainsi, que leur serait-il resté ? Rien, puisque le plus infime des prêtres possédait autant qu'eux le droit de baptiser.

Nul doute que c'est ce droit exclusif de la confection du chrême qui est devenu ensuite, dans les mains des évêques, le sacrement de confirmation.

La confirmation ne se base donc sur rien de solide. Que devient alors la formule de l'évêque : « *Je vous confirme du chrême du salut* », si le baptême est seul efficace pour notre salut ? La confirmation n'est plus alors qu'une superfétation. Nous nous demandons en quoi ce sacrement, donné au chrétien, fortifie en lui la vie spirituelle ? Tous le reçoivent indistinctement, ce qui n'empêche pas bon nombre de catholiques de mourir dans l'impénitence finale.

Au lieu et place d'une confirmation ne signifiant absolument rien, nous voudrions voir le clergé s'occuper de magnétisme curatif, ce qui du moins aurait un but sérieux et humanitaire. Dans ce cas, l'imposition des mains jouerait un certain rôle, ce qui ne se produit pas dans la puérile bénédiction épiscopale. En pratiquant cette science divine, nos prêtres se rapprocheraient davantage du pur christianisme. Jésus guérissait les malades et plus tard

les apôtres agirent de même. De nombreux saints jouirent par la suite de ce don précieux. Parmi nos contemporains, nous pouvons citer le vénérable curé d'Ars, ce modèle de vraie charité chrétienne. Ce digne et sincère ministre de Dieu jouissait de certaines facultés médicamenteuses inconscientes, et notamment de celle de guérir par influence. Le curé Gassner, né le 20 août 1727, à Bratz près de Bludens (Souabe) fut également un puissant médium guérisseur. Il guérissait toutes les maladies par la simple apposition des mains, et cela sans employer aucun remède, sans exiger aucune rétribution. Rien ne serait plus facile au clergé d'agir ainsi, car par ses fonctions mêmes, il est placé mieux que n'importe qui, pour soulager ses semblables. Mais, gagnons qu'il n'en fera rien, et continuera comme par le passé cette théologie étroite et dogmatique, voyant dans le magnétisme, une science diabolique.

---

## CHAPITRE XVI.

### L'EUCCHARISTIE.

L'eucharistie, substantif formé des mots grecs *eu*, bien, *charis*, grâce, est un sacrement par lequel on reçoit, selon les sectes chrétiennes, réellement et substantiellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ sous les apparences du pain et du vin.

Au catholicisme revient l'honneur — si c'en est un — d'avoir imaginé ce sacrement.

Cicéron a écrit ceci dans son traité *De Divinatione*, livre II : « Les hommes ont épuisé toutes les épouvantables démences dont ils sont capables ; ils n'ont plus qu'un pas à faire, c'est de manger le Dieu qu'ils adorent. »

Le grand orateur romain ne se doutait pas que quelques années plus tard les chrétiens mettraient en pratique sa spirituelle boutade.

Des quatre évangélistes, trois seulement nous racontent le fait en commémoration duquel l'Église a institué le sacrement de l'eucharistie.

Voici, en quels termes Luc rapporte cette institution : « Jésus leur dit : j'ai désiré manger cette « pâque avec vous avant de souffrir ; car je n'en « mangerai plus qu'elle n'ait eu son accomplissement « dans le royaume de Dieu. Et ayant pris la coupe,

« et ayant rendu des actions de grâces, il dit : « Prenez ceci, et partagez-le entre vous. Car je vous dis que je ne boirai pas du fruit de la vigne jusqu'à ce que le royaume de Dieu soit venu. » Et prenant le pain et ayant rendu des actions de grâces, il le rompit et le leur donna : « Ceci est mon corps qui est donné pour vous. Faites cela en souvenir de moi. » De même, à l'égard de la coupe, après avoir soupé, il dit . « Cette coupe est l'alliance nouvelle dans mon sang, lequel est répandu pour vous. »

Jésus a tout simplement célébré la pâque des Juifs, c'est-à-dire le sacrifice commémoratif de l'agneau sans tâche en souvenir de la délivrance d'Égypte. Dieu, selon la loi mosaïque, avait recommandé par l'organe de Moïse aux enfants d'Israël de verser le sang de l'agneau sur le seuil de leurs maisons.

De même Jésus, présentant à ses disciples la coupe pleine de jus du raisin, les invite à se partager ce breuvage, et, se comparant à la victime offerte pour célébrer la rédemption d'Israël, il leur dit que dans cette coupe est le sang qui doit être versé pour le salut de la génération nouvelle. C'est une figure allégorique et emblématique, rien de plus. On ne peut prendre à la lettre cette métaphore, car il s'ensuivrait non seulement que Jésus aurait *porté son corps entre ses mains*, mais qu'il aurait *mangé son propre corps et bu son propre sang*. Et puis, si vraiment Jésus n'a point parlé au figuré, comment se fait-il que le produit de la vigne soit donné par lui comme étant un sang véritable? Il y

a là un non-sens ridicule et une contradiction flagrante si on veut se servir du terre à terre de l'Évangile.

Mais, répondrons les catholiques, qu'est-ce qui prouve que Jésus, parlant de son corps et de son sang, ait parlé dans un sens figuré ?

Ce qui le prouve, c'est d'abord que Jésus, ainsi que nous l'avons démontré dans le cours de cet ouvrage, n'étant pas *Dieu*, ne peut être fractionné chaque jour en des millions d'hosties. Par cela seul, le dogme eucharistique s'écroule tout entier. Ce qui le prouve ensuite, c'est que, ni dans les Actes, ni dans les Épîtres, il n'est question d'aucune cérémonie se rapportant à la consécration *eucharistique*, car la *bénédiction* et la *fraction du pain* s'appliquaient aux repas ordinaires. Nous n'en voulons pour preuve que le chapitre XXVII des Actes. Le vaisseau qui conduit saint Paul en Italie est battu pendant plusieurs jours par la tempête ; les soldats et les matelots épuisés perdent courage. Alors :

« Paul les invita tous à prendre de la nourriture  
« en leur disant : C'est aujourd'hui le quatorzième  
« jour que vous êtes sans manger et que vous  
« n'avez rien pris. Je vous exhorte donc à prendre de  
« la nourriture, car cela est nécessaire pour votre  
« conservation, car il ne tombera pas un cheveu de la  
« tête d'aucun de vous. Ayant dit cela, *il prit du pain*  
« *et rendit grâces à Dieu* en présence de tous, et  
« *l'ayant rompu il se mit à manger.* » (v. 33, 34, 35.)

Voilà un repas ordinaire, ce qui n'empêche pas saint Paul de rendre grâces à Dieu, de rompre du pain et de manger comme un vulgaire mortel. D'où

la conclusion logique que l'action de grâces et la rupture du pain n'équivalent pas à ce que l'Église entend par cette consécration qui fait du pain de l'hostie, le corps même de Jésus-Christ. Or, le mot *eucharistie* signifiant *rendre grâces*, nous demandons alors ce que veut dire le dogme de la transsubstantiation tel que l'Église l'a établi ?

L'eucharistie n'est qu'un reste dénaturé, une transformation ascétique de ces repas que les premiers chrétiens faisaient ensemble comme symbole de communion religieuse, et que, jusque vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, ils allaient prendre eux-mêmes sur la table sainte le pain eucharistique qui leur était distribué, le mangeaient immédiatement comme un pain consacré sans doute, mais comme un pain matériel, et même l'emportaient chez eux, le gardaient et le consommaient quand ils le jugeaient convenable, ne croyant pas le moins du monde emporter Dieu dans leurs poches, ni le tenir enfermé dans des coffres.

Les Évangiles portent eux-mêmes la preuve que le Christ donnait une signification symbolique aux mots *pain, eau, chair*.

Saint Mathieu dans son chapitre XVI nous fournit la confirmation de notre dire.

« Et ses disciples traversant la mer de Tibériade avaient oublié de prendre des pains.

« Et Jésus leur dit : Faites attention et gardez-vous du levain des Pharisiens et des Sadducéens.

« Sur quoi ils pensaient en eux-mêmes et disaient : « *c'est parce que nous n'avons pas pris des pains.*

« Mais Jésus connaissant cela leur dit : Gens de

« peu de foi, pourquoi pensez-vous en vous-mêmes  
« sur ce que vous n'avez pas de pains.

« Pourquoi ne comprenez-vous pas que ce n'est  
« pas à propos de *pain* que je vous ai dit : Gardez-  
« vous du *levain* des Pharisiens et des Sadducéens.

« Alors, ils comprirent qu'il leur avait dit, non  
« pas de se garder du *levain*, mais de la *doctrine* des  
« Pharisiens et des Sadducéens. » (v 5 à 12.)

En lisant ces versets, il n'y a pas de doute possible, même pour le lecteur le plus prévenu. Les mots *pain* et *levain* sont parfaitement pris dans le sens de *doctrine*. L'évangéliste Mathieu se charge personnellement de nous en donner l'explication.

Le verset suivant est encore tout aussi explicite :

« Jésus lui répondit et lui dit : Quiconque aura  
« bu de cette eau aura soif, mais celui *qui aura bu*  
« *de l'eau que je lui aurai donnée*, n'aura plus jamais  
« soif. » (Jean, chap. IV.)

Le mot *eau* est donc ici employé au figuré par Jésus-Christ.

Le passage ci-après du même chapitre est encore plus concluant.

« Pendant ce temps ses disciples le priaient, disant : Maître, mange. .

« Mais lui leur dit : *J'ai à manger une nourriture*  
« *que vous ne connaissez pas.*

« Les disciples se disaient donc l'un à l'autre : Est-ce que quelqu'un, lui a apporté à *manger*? Jésus leur dit :

« *Ma nourriture, c'est de faire la volonté de celui*  
« *qui m'a envoyé, afin que j'accomplisse son œuvre.*  
« (v 31 à 34.)

Ainsi, le mot *nourriture* comme ceux de *pain*, *d'eau*, de *levain* sont tous pris dans un sens figuré signifiant *doctrine* ou *enseignement*. Or, l'Eglise qui accorde une idée symbolique à ces divers mots, prend au pied de la lettre les mots *corps* et *sang* pour édifier un dogme irrationnel. Comme elle ne nous donne aucun argument en sa faveur, il faut s'en rapporter entièrement à son infailibilité, et ce sous peine d'anathème.

De nombreuses sectes ont rejeté impitoyablement le sacrement de l'eucharistie.

La plupart des historiens s'accordent à dire que les Albigeois, ou hérétiques d'Albi, rejetaient la présence réelle.

L'opinion des Vaudois sur l'eucharistie est la même que celle des Albigeois. Quand, dans leur église, on leur offrait l'hostie consacrée, ils levaient les yeux au ciel, pour exprimer qu'ils ne recevaient des mains du prêtre qu'un symbole, qu'une image.

Les Wiclefistes ont nié également la présence réelle, qu'ils considéraient comme « une erreur nouvelle et contraire à l'ancienne doctrine ».

Luther, tout en acceptant le sacrement eucharistique, rejette seulement le dogme de la transsubstantiation. Calvin, beaucoup plus logique, nie ouvertement le dogme de la présence réelle.

L'opinion de Zwingle est purement celle de Wicleff. Zwingle protesta contre la transsubstantiation et contre la consubstantiation avec une égale énergie. Ces deux opinions lui parurent l'une et l'autre contraires à l'esprit de l'Écriture et au sentiment des Pères. Censuré par les catholiques et par les

---

luthériens, il leur répondit et défendit la doctrine de la présence figurée avec une puissante logique. Aujourd'hui, la plupart des luthériens et les anglicans, d'accord avec les calvinistes, ne voient plus dans l'eucharistie qu'un signe vide de toute vertu surnaturelle.

Bien plus émouvante est la touchante communion des âmes s'élevant vers le Créateur. Quoi de plus noble que l'amour de la créature, cherchant l'amour universel : Dieu ! Cette union intime du fini à l'infini, de l'être borné à la source de toute vie, ne vaut-elle pas la communion chrétienne, pain stérile et froid qui ne réchauffe aucun cœur. Cette effusion mystérieuse des belles âmes se comprenant, s'attirant, se sentant faites pour l'amour suprême est la vraie, la seule communion. Voilà ce que nous enseigne le spiritisme. Il nous donne la notion juste en toutes choses.

---

## CHAPITRE XVII.

### LA PÉNITENCE.

La pénitence est le sacrement qui nous remet les péchés commis après le baptême.

Nous ne nous appesantirons pas sur ce sacrement, nous étant suffisamment étendu au chapitre de la confession sur le pouvoir que le prêtre s'est attribué de remettre les péchés au nom de Dieu.

Les premiers chrétiens connaissaient la pénitence, c'est-à-dire le repentir sincère des fautes commises. Le catholicisme a fait de nos jours de tout cela, cette triste chose pour la conscience humaine, qu'on appelle la confession.

Dieu, l'Être suprême par excellence, ratifie toujours ce pardon accordé par le bon plaisir d'un homme faillible comme nous. Dire, que ce miracle s'opère en faveur d'un privilège que tout homme libre est en droit de récuser ! Pour nous spirités, il n'existe d'autre temple que la nature et d'autre autel que notre cœur. La conscience est pour nous le guide le plus sûr. Les fautes que chacun de nous commet, car personne n'est infallible, nous n'en devons compte qu'au Créateur de toutes choses. Entre notre raison et la raison consciente de l'Univers qui est Dieu, nous n'admettons aucun intermédiaire. Par cela seul, nous supprimons les rivalités de cul-

---

tes, et la haine engendrée par la concurrence des diverses sectes religieuses. La tolérance est l'unique vertu qui puisse dans un temps rapproché, unir les hommes par les liens de la fraternité. Planant au-dessus de toutes les Eglises, elle ne voit dans les hommes que des frères marchant vers le même but, et non des excommuniés voués aux foudres vengeresses d'un Dieu implacable. Elle n'est pas incompatible avec la foi, mais elle condamne cette dévotion étroite, mesquine, jalouse qui s'autorise d'un faux zèle religieux pour lâcher la bride à toutes les mauvaises passions.

Nous rejetons l'absolution du prêtre qui n'est pour nous que l'imposition des mains, des anciens rabbins conférant un grade hiérarchique. Cette consécration est sans valeur aux yeux de Dieu, car elle ne peut effacer la faute commise. L'expiation seule peut nous purifier. Ce n'est qu'en dépouillant insensiblement le vieil homme qu'on arrive à gravir un à un les nombreux échelons de cette immense échelle de Jacob dont les pieds touchent la terre et la tête le ciel.

---

## CHAPITRE XVIII.

### L'EXTRÊME-ONCTION.

L'extrême-onction, ainsi nommée, parcequ'elle ne se donne qu'à l'extrémité de la vie, et qu'elle est la dernière des onctions que reçoit un chrétien, est selon les catholiques, un sacrement qui procure, au moyen de l'onction de l'huile sainte, accompagnée de la prière du prêtre, à ceux qui sont dangereusement malades le soulagement spirituel et corporel avec la rémission de leurs péchés et les grâces nécessaires pour se disposer à bien mourir.

On doit administrer l'extrême-onction à tous les fidèles qui ayant été capables de pécher sont dangereusement malades, pourvu d'ailleurs que, de leur part, il n'y ait aucune disposition contraire à ce sacrement. En conséquence, on l'administre aux enfants qui ont atteint l'âge de raison, lors même qu'ils n'auraient pas encore communié; aux malades qui ont perdu l'usage de leurs sens et qui sont sans connaissance, lorsqu'ils ont vécu de manière à faire présumer qu'ils demanderaient les sacrements, s'ils pouvaient exprimer leurs pensées; aux muets, aux sourds et aux aveugles, même dès leur naissance.

On n'administre pas l'extrême-onction aux enfants qui n'ont pas l'usage de la raison, ni aux fous qui ne l'ont jamais eue, ni à ceux qui meurent ou qui perdent toute connaissance dans l'acte même du crime, ou dans un état notoire de péché mortel; par exemple à ceux qui ayant opiniâtement refusé les

sacrements, n'ont pas rétracté cette mauvaise disposition ; il est manifeste, ajoutent les catholiques, qu'ils en sont indignes.

Cependant, que de faits journaliers viennent leur prouver le contraire. Combien de gens dûment administrés, quoiqu'étant notoirement reconnus comme étant de parfaits incrédules !

Les Grecs oignent le front, le menton, les deux joues, la poitrine, les mains et les pieds. Ils donnent l'onction à tous les pénitents qui ont reçu l'absolution. Mais cette onction n'est pas pour eux un sacrement, c'est une simple cérémonie. A certains égards, l'Eglise grecque est donc demeurée plus fidèle à l'institution des premiers siècles que l'Eglise latine. En effet, loin de ne rechercher, comme les latins, cette cérémonie que dans les circonstances graves, les Grecs y ont recours pour toutes leurs maladies, pour une blessure, pour un coup, pour la moindre indisposition. Il leur arrive même de se faire oindre en pleine santé, soit pour se prémunir contre les maux futurs, soit pour mettre un dernier sceau par ce moyen à l'absolution de leurs péchés, soit même pour ces deux motifs réunis. Aussi voit-on, à certains jours fériés, les fidèles se faire donner l'onction tous ensemble au pied de l'autel, ce qui serait un spectacle inouï chez les Latins.

D'une simple mesure thérapeutique, l'Eglise catholique a fait un sacrement. L'extrême-onction, telle qu'elle est établie, est le dernier des rouages de l'engrenage catholique, c'est le couronnement de tout le système chrétien. On entre dans la vie par la purification du baptême et on en sort par l'onction du prêtre.

Par ce sacrement dernier, la religion ne se montre plus aussi sévère devant la mort qu'elle l'était durant la vie : que le mourant condescende seulement à ne pas faire résistance, qu'il ait assez de foi pour laisser agir le prêtre en sa faveur, l'onction sainte effacera jusqu'aux dernières traces de ses péchés, tandis que l'oraison dite sur sa tête lui ouvrira le Ciel : « Ce sacrement, dit saint Thomas, prépare immédiatement le malade pour la gloire. » Ainsi voilà une âme qui, malgré toutes ses négligences passées, peut partir sans inquiétude : elle est assurée de sa béatitude éternelle.

Quel besoin, pour les pécheurs, de se donner un frein, et de modérer leurs passions ? A quoi bon écouter la voix de la conscience, puisque, à notre heure dernière, un prêtre et la régénération de l'huile nous sauve pour l'éternité ? Tel est l'abîme où nous mène, de conséquence en conséquence, la transformation de l'antique usage des onctions.

Oindre d'huile certaines parties de notre corps cela peut-il nous rendre agréable à Dieu et faciliter notre entrée dans le monde des esprits ? Nous ne le supposons pas, car ceux que nous avons vus mourir, qu'ils aient ou non reçu le sacrement, sont tous morts de la même manière.

Le spirite, lui, ne craignant pas la mort, est calme en arrivant à ce seuil redouté. Il la voit venir sans effroi, car il la regarde non comme l'anéantissement de l'être, mais au contraire comme l'ange de la délivrance venant de ses blanches ailes couper les liens qui retiennent encore son esprit captif sur cette misérable terre d'expiation et d'épreuves. Il

sait que le monde des esprits est sa véritable patrie. Il se dit que la mort, cette grande calomniée, n'effraie que les hommes qui doutent, parce que pour eux, elle est un noir soupirail, au-delà duquel ils entrevoient le jugement, l'enfer, l'éternité ou le néant. Le philosophe kardéciste, lui, regarde avec tranquillité, avec sénérité, avec joie, cette fosse qui n'a pas de fond, car si le corps y trouve une prison, l'âme y trouve des ailes.

Ah ! que nous plaignons ceux qui croient que tout meurt avec le corps ! Que du génie qui a éclairé le monde de sa vaste intelligence, il ne reste plus qu'un peu de poussière que le vent dissipe sans retour !

Non, le néant n'est qu'un mensonge ? Non, non, tout ne disparaît pas avec le corps ; car s'il en était ainsi le sort de l'homme serait cent fois pire que celui de la brute !

Nous ajouterons à cela que si notre pauvre humanité a encore aujourd'hui une aussi grande peur de la mort, c'est que les chrétiens nous la dépeignent sous les traits hideux d'un squelette armé d'une faux.

Tout concourt dans leurs lugubres cérémonies à terrifier les mortels. Pourquoi donc ces draps noirs semés de larmes, et ces cierges ornés de crânes, si ce n'est pour épouvanter les masses.

Quant à nous, la mort ne nous fait point peur, et prêt à partir pour un monde meilleur, nous dirons avec le poète : mourir n'est pas mourir, mes amis, c'est changer !

---

## CHAPITRE XIX.

### L'ORDRE.

Le sacrement de l'ordre ou l'ordination est un rite sacré qui donne le pouvoir de remplir les fonctions du culte catholique. On nomme ainsi ce sacrement parce qu'il donne au prêtre un rang supérieur aux simples fidèles, et qu'il établit une subordination entre les différents ministres de l'Église.

Il y a dans l'Église trois fonctions principales : la première est de consacrer le corps et le sang de Jésus-Christ ; la seconde de remettre les péchés et d'administrer les sacrements ; la troisième de prêcher la parole de Dieu.

Le concile de Trente a défini l'ordre par le canon 3 de la 23<sup>e</sup> session.

Ce sacrement ne se base sur rien de positif. L'Église catholique prétend que ce rite a été institué par Jésus-Christ, lorsque, dans la dernière Cène, il donna à ses apôtres le pouvoir de consacrer son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin, et quand, après sa résurrection, il ajouta celui de remettre les péchés. Comme dans les précédents chapitres nous avons suffisamment réfuté le sens théologique prêté par le catholicisme aux paroles du Christ, nous n'y reviendrons plus.

Il y a sept ordres, qui sont la prêtrise, le diaco-

nat, le sous-diaconat, l'ordre d'acolyte. celui d'exorciste, celui de lecteur et l'ordre de portier. Ces divers ordres forment une puissante hiérarchie.

Le spiritisme, lui, qui n'a point d'autre culte que celui de la famille, ne possède pas une aussi vaste organisation. Chaque spirite pense librement ce qu'il veut, suit le rite qu'il lui plaît ou rejette totalement toute communion religieuse. Notre doctrine se basant sur la sanction positive des faits, se sert pour convaincre les incrédules de séances d'évocation, d'études et d'expérimentation des phénomènes. Pour cela, les expérimentateurs sérieux et désireux de s'instruire s'organisent par groupes. Dans ces groupes le nombre des adeptes varie suivant les lieux, les circonstances, la quantité des médiums et la nature des communications. Chaque groupe est dirigé par un président élu pour un temps déterminé.

Les réunions ont lieu ordinairement à jour et à heure fixes ; elles sont réglées et divisées en deux parties, l'une expérimentale, l'autre philosophique. Comme tous nous sommes médiums ou susceptibles de le devenir, chacun s'exerce tour à tour et suivant la nature de la médiumnité, soit isolément soit en petit comité. Il est à peu près certain que, sur dix personnes réunies autour d'une table, trois ou quatre parviendront à produire des effets physiques, c'est-à-dire à faire mouvoir la table, et une ou deux réussiront dans les communications intelligentes par l'écriture. D'autres phénomènes beaucoup plus instructifs, tels que ceux de l'écriture directe au moyen de deux ardoises juxtaposées et

d'un petit morceau de crayon de touche, de l'incarnation par un médium en transe ou encore de la vision au verre d'eau peuvent également se produire. Le recueillement et la bienséance sont de rigueur absolue dans les séances.

Chaque pays possède de nombreux groupes ainsi organisés. Il y en a partout; en Espagne, en Hollande, en Italie, en France, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en Autriche, en Russie, en Amérique et même sur les points les plus reculés du globe.

Nous pouvons dire, sans craindre d'être démenti, que le spiritisme est la religion par excellence, car il n'a ni temples, ni rites, ni liturgie. Par son haut enseignement moral, il établit un lien puissant entre toutes les classes de la société. Par ses expériences scientifiques il démontre surabondamment l'existence du monde invisible. Jadis, on nous traitait de visionnaires, maintenant il faut compter avec le mouvement spirite.

Nous sommes plus de dix millions de spirites, et nous avons treize journaux et revues propageant nos idées en français, vingt-sept en anglais, trente-six en espagnol, cinq en allemand, trois en portugais, deux en italien, un en russe. Au nombre de ces publications deux sont rédigées par des hommes revêtus d'un caractère scientifique, par exemple les *Proceeding* de la Société des recherches psychiques de Londres, qui a parmi ses membres M. Gladstone, ex-premier ministre.

On compte à Paris des milliers de spirites, et parmi les auteurs qui se sont occupés de nos

croyances, il faut citer Sauvage Elie, romancier, Charles Fauvety, philosophe, Lomon, poète tragique, Eugène Nus, poète philosophe, Bonnemère, historien, Victorien Sardou, académicien, Camille Flammarion, astronome, Lionel Bonnemère, historien; Louis Jacolliot, Georges Sand, Honoré de Balzac, Alexandre Dumas père, M<sup>me</sup> Adam, directrice de la *Revue nouvelle*, Auguste Vacquerie, Victor Hugo, comte de Gasparin, Olympe Audouard, Maurice Lachâtre, Henrycy, Delphine de Girardin, L. Jourdan, Pezzani, Garibaldi, Arsène Houssaye, M. de Lablanchère.

Parmi les personnages spirites on cite également, la reine Victoria d'Angleterre, le défunt Louis, roi de Bavière, les deux derniers empereurs de France et de Russie, le sultan Mourad, le grand juge Edmonds, aux Etats-Unis, et les présidents Lincoln et Thiers. La *Revue spirite* qui est dans sa trente-quatrième année d'existence a reproduit les noms de plus de deux cents spirites, tous hommes de science et écrivains de mérite. « Que de personnages, ajoute-  
« t-elle, pourrions-nous nommer, parmi les séna-  
« teurs, les députés, les professeurs, les magistrats,  
« les généraux, les ingénieurs, les hautes notabili-  
« tés financières et nobiliaires, les journalistes, les  
« hommes de lettres, si les intéressés nous permet-  
« taient de le faire. » Nous avons indiqué que der-  
rière tant de notabilités, il y a des légions d'êtres  
libres qui aiment et secondent le mouvement de  
nos idées.

Le savant père jésuite Perrone nous dit que plus  
de deux mille volumes ont été publiés depuis l'an-

née 1860 pour la défense du spiritisme, mais il croit que ces modernes professeurs de la divination agissent par une intervention démoniaque.

Le 8 septembre 1888, un congrès spirite international s'est ouvert à Barcelone (Espagne). Deux mille personnes y assistaient et de nombreux orateurs de tous pays y ont pris la parole. On y a affirmé la doctrine d'Allan Kardec et préconisé le socialisme coopératif et pratique de Godin de Guise, fondateur du Familistère. Des délégués belges, cubains, français et italiens ont pris part aux délibérations de cette imposante assemblée. Depuis, un second congrès international bien plus important encore a été tenu à Paris du 9 au 16 septembre 1889, sous la présidence de M. Jules Lermina. Ce congrès comptait plus de *quarante mille* adhérents. Des délégués spéciaux étaient venus de partout. D'autres congrès sont en voie de formation.

En voilà assez pour montrer que le sujet vaut la peine d'être traité, et que si les spirites, selon l'aimable expression de certains esprits forts, sont des fous, ils ont du moins l'honneur de se trouver en bonne, belle et nombreuse compagnie. Notre célèbre et regretté poète, Victor Hugo, s'est chargé du reste, de donner une bonne volée de bois vert à ces critiques de haute école, qui s'érigent en censeurs des choses dont ils ne connaissent pas un traître mot.

« La table tournante et parlante a été fort raillée, « dit l'illustre exilé de Jersey, parlons net : cette « raillerie est sans portée. Remplacer l'examen par « la moquerie, c'est commode, mais peu scientifi-

---

« que. Quant à nous, nous estimons que le devoir  
« étroit de la science est de sonder tous les phéno-  
« mènes ; un savant qui rit du possible est bien près  
« d'être un idiot.

« Eviter un phénomène, lui refuser le paiement  
« d'attention auquel il a droit, l'éconduire, le mettre  
« à la porte, lui tourner le dos en riant, c'est faire  
« banqueroute à la vérité, c'est laisser protester la  
« signature de la science. »

Terminons ce chapitre par les paroles suivantes  
d'Eugène Bonnemère : « J'ai longtemps ri, comme  
« tout le monde, du magnétisme et du spiritisme ;  
« mais je le confesse humblement, ce que je pre-  
« nais pour le rire de Voltaire n'était que le rire de  
« l'idiot, beaucoup plus commun que le premier. »

Combien de faux savants ou d'écrivains à tant la  
ligne devraient méditer attentivement les citations  
ci-dessus avant de se lancer à fond de train comme  
ils le font journellement, contre ce pauvre spiritisme  
qu'ils accusent, éreintent ou démolissent sans même  
l'avoir étudié!

---

## CHAPITRE XX.

### LE MARIAGE.

L'union de l'homme et de la femme par le lien conjugal, est ce qu'on nomme mariage. Cette grande institution, au point de vue de notre civilisation actuelle, peut être considérée sous les aspects les plus variés. Le mariage, en effet, est fondé sur le droit naturel en tant qu'il est établi par l'auteur de la nature comme moyen légitime de propager et de perpétuer le genre humain : il est fondé sur le droit civil, en ce qu'il contribue au bien de la société. Les prêtres n'y aperçoivent qu'un sacrement. Or, on ne peut le recevoir qu'autant qu'on est en état de grâce et qu'on ne se trouve dans aucun des cas d'empêchement prévus par le droit canonique.

Les premiers chrétiens, comprenant tout ce qu'il y a de divin dans l'union de l'homme et de la femme, honoraient le mariage, et le célébraient par une fête religieuse : ils appelaient cette fête le couronnement des époux ; c'était le nom même que le mariage portait chez les Grecs. On a fait de cette consécration un miracle ; car ici encore ce sont les paroles du prêtre qui lient, ce n'est pas l'esprit.

Ainsi, naissance, éducation, moralisation, réparation de nos fautes, mariage, tout a été marqué du signe du miracle. Le christianisme dégénéré a anéanti l'homme et l'humanité. La fausse religion

a nui considérablement à la vraie, en détruisant chez l'homme toute espèce de croyances. Il est évident que l'Eglise primitive ne fit qu'ajouter des bénédictions aux cérémonies du mariage, tel qu'il se pratiquait alors. Par exemple, les noces chez les Grecs duraient huit jours ; eh bien, nous retrouvons dans le rituel grec, les prières et les rites qui accompagnaient le couronnement des époux, et qui les suivaient jusqu'à la fin de ces huit jours. Rien, dans toutes ces prières, ne porte le caractère d'un sacrement, dans le sens mystérieux que les catholiques ont donné au mariage. Il est certain que, dans le christianisme des premiers siècles, le mariage put être et fut une chose religieuse sans être un miracle.

Les prêtres portèrent les premières atteintes au mariage naturel en même temps qu'au mariage civil, en mettant l'union de l'homme et de la femme au nombre des sacrements. Ils prétendirent qu'il n'y avait d'autre mariage légitime que celui formé au nom du Ciel par leur entremise. Toute autre union constitue pour eux le *concubinage*, et les enfants qui en naissent, ne sont que des *bâtards*.

Le pape Pie IX, par son encyclique de 1864, a condamné comme erreur les propositions suivantes : « Le sacrement du mariage n'est qu'un accessoire du contrat dont il est séparable, et le sacrement lui-même ne repose que dans la bénédiction nuptiale. » (Article 66 du Syllabus.)

« Le contrat civil peut très bien, parmi les chrétiens, tenir lieu de vrai mariage ; et il est faux, ou que le contrat de mariage, entre chrétiens,

« doit toujours être un sacrement, ou que le contrat soit nul si le sacrement n'existe pas. (Art. 73, du Syllabus.)

Dans son allocution du 7 septembre 1860, il traite le mariage civil de *concubinage légal*, il inflige à cette union les épithètes de *honteuse* et *mortelle*.

Grâce à l'éclaircissement jeté sur l'enseignement dogmatique, les choses se trouvent actuellement modifiées ; le mariage religieux n'a aucune importance aux yeux de la loi, et n'est à proprement parler qu'une *bénédiction nuptiale*.

La cérémonie civile accomplie, les époux n'ont aucunement besoin de demander au culte qu'ils professent une confirmation qui n'ajoute absolument rien à la validité du contrat civil. En France, il est formellement interdit à tout ministre d'un culte quelconque de procéder lui-même aux cérémonies religieuses d'un mariage sans que l'acte de la célébration civile lui ait été présenté.

La loi a parfaitement raison de s'élever au-dessus de toutes les haines de parti et de prendre sous sa sauvegarde tous les citoyens du pays.

Le spiritisme considère le mariage comme étant un progrès, dans la marche de l'humanité. Son abolition serait un retour à la vie des bêtes. Il dit aussi, que l'indissolubilité absolue du mariage est une loi humaine très contraire à la loi de nature. Mais les hommes peuvent changer leurs lois : celles de la nature sont seules immuables. Il est à remarquer que les lois civiles relatives à l'union des sexes varient dans les divers pays. Le mariage a toujours existé dans le monde sous deux formes très distinctes,

qui ont exercé une grande influence sur la civilisation. L'une est la monogamie qui constitue à nos yeux le type parfait du mariage, et qui place l'homme et la femme dans une situation aussi égale que le comportent leurs différences natives morales et physiques; l'autre est la polygamie, qui a été la loi presque générale de l'antiquité, à qui la moitié du monde obéit encore et qui n'a d'autre effet que de concentrer au profit de quelques-uns, l'union et la jouissance des sexes. On peut dire qu'avec la polygamie, il n'y a point d'affection réelle : il n'y a que sensualité.

L'homme étant monogame, un seul mariage, une seule compagne lui convient, mais nous réclamons pour cette belle institution, la liberté la plus absolue, sûr que nous sommes que la nature et les mœurs doivent être la seule règle à cet égard. La nature préside aux unions d'amour avec la plus tendre sollicitude, sa voix se nomme sympathie ou antipathie; il n'est point pour elle dans l'univers de loi plus sacrée, aussi sa puissance pour la faire exécuter est-elle irrésistible. On connaît le pouvoir des sympathies et des antipathies, ces liens mystérieux des cœurs. Les âmes qui cèdent à l'entraînement de la sympathie trouvent le bonheur que promet l'amour dans le mariage; celles qui obéissent à d'autres mobiles n'y rencontrent que peines et déceptions.

Ce que Dieu veut dans le mariage, c'est l'harmonie dans l'amour, malheureusement les hommes y ont substitué l'ambition, l'intérêt, l'avarice, la vanité et tout le cortège de leurs vices. Les résultats des engagements contractés en dehors de la belle loi d'amour,

sont déplorables. La vie devient pour les conjoints un véritable enfer, ce sont deux ennemis rivés au même boulet. L'existence s'écoule pour eux dans les affreux tourments de la haine quand ils n'ont pas le courage de briser leur lien et de chercher ailleurs un bonheur pour lequel tous les êtres sont créés : l'amour ! Dans ce cas comme dans beaucoup d'autres le divorce est une loi essentiellement humanitaire. Il sépare légalement ce qui est séparé de fait. Il n'est pas contraire à la loi de Dieu, et l'Église a tort de le condamner.

Pour le spirite, le mariage n'est pas une loterie, ni un marché, mais la communion ineffable de deux âmes sœurs se soutenant mutuellement dans les dures épreuves de l'incarnation terrestre. L'époux et l'épouse vivant ainsi sont heureux parce qu'ils sont bien assortis. Rien, pas même la mort, ne les sépare. La communion subsiste entre celui qui part et celui qui reste, parce que la mort ne peut rien contre deux esprits immortels qui cheminent du même pas.

Comme ils ont vécu dans l'harmonie, c'est-à-dire dans la même lumière, en pratiquant les mêmes vertus, ils sont assurés de se rejoindre un jour, pour continuer ensemble dans un amour toujours plus pur et plus intense, leur joyeuse ascension.

Ceci est plus large, plus consolant surtout, que ce que nous enseigne la théologie catholique.

---

## CONCLUSION.

En entreprenant cette étude critique des dogmes chrétiens, nous avons eu pour but essentiel d'inciter nos contemporains à l'examen réfléchi de la question religieuse, celle qui aujourd'hui, prime toutes les autres. Si, par notre humble travail, nous sommes parvenu à ce résultat, ce sera pour nous la plus belle des récompenses.

Tout en analysant de vieilles erreurs théologiques, nous nous sommes efforcé de démontrer, l'Evangile en mains, que le christianisme, tel que les âges nous l'ont transmis, n'est pas le christianisme primitif, celui d'Origène, de Tertullien, et des premiers Pères dont l'esprit libéral ne convient nullement à l'Eglise catholique visant à la théocratie.

Planant au-dessus de toutes les querelles religieuses des diverses sectes chrétiennes, nous avons donné à nos lecteurs les rudiments de la doctrine spirite, et nous avons prouvé que cette philosophie nouvelle s'appuie sur la science et l'observation des faits. Enfin, nous avons effleuré en passant, la consolante théorie de la préexistence de l'âme.

Toutes les religions se contredisent, et les divers sacerdoces se jettent mutuellement, au nom de leurs dogmes, l'anathème à la tête. Les nations se ruent les unes sur les autres, sous le prétexte mensonger de patriotisme. Or, lorsqu'on admettra partout la

grande et lumineuse théorie des vies progressives, le fanatisme n'aura plus sa raison d'être, et les guerres sanglantes disparaîtront de la surface de la terre. Chacun jugera alors, les religions pour ce qu'elles valent. On saura que les idées religieuses et philosophiques ne sont plus absolues et définitives, mais sujettes au progrès indéfini. On abandonnera pour toujours les superstitions d'un autre âge, de même que l'homme mûr laisse de côté les lisières de l'enfance. Nous regarderons comme des retardataires nos malheureux frères méchants ou grossiers, au lieu de voir en eux des réprouvés ou des maudits. Nous embrasserons enfin dans un immense regard la grande collectivité bumaine, et nous classerons les âmes non plus d'après les règles d'une étroite orthodoxie, mais d'après leur ascension plus ou moins rapide vers les sommets lumineux qu'elles doivent toutes atteindre un jour!

Avec de telles pensées, on comprend le pourquoi des choses, et l'on supporte avec résignation les vicissitudes de l'existence charnelle. Rassuré par cette consolante doctrine, chacun de nous dit avec conviction : « J'ai vécu, je vis, je revivrai. »

Nous croyons avoir suffisamment prouvé la supériorité du spiritisme sur le catholicisme, aussi ne saurions-nous trop engager nos lecteurs, à étudier la philosophie spirite (1), ceux du moins qui ne la

---

(1) Ses admirables enseignements se trouvent particulièrement exposés et développés dans les ouvrages d'Allan Kardec et forment un corps de doctrine complet. Ces ouvrages ont pour titre : *Le livre des esprits, le livre des médiums, l'Évangile, Ciel et Enfer, la Génèse.*

---

connaissent point, ils y trouveront l'explication rationnelle de l'immortalité de l'âme, en même temps que l'exposition d'une doctrine élevée et d'une morale pure.

Inviter ses frères en humanité à suivre la voie du progrès est pour nous la meilleure des conclusions, aussi n'en voulons-nous point d'autres.

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Page s
INTRODUCTION ..	1
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — La création du monde.....	4
— II. — Du péché originel.....	10
— III. — L'enfer et les peines éternelles...	16
— IV. — Les limbes.....	23
— V. — Le purgatoire.....	25
— VI. — Le ciel et les anges .....	30
— VII. — Le Christ est-il Dieu?.....	39
— VIII. — L'immaculée-Conception.....	53
— IX. — La sainte Trinité.. ..	62
— X. — Les miracles.....	69
— XI. — Le jugement dernier.....	81
— XII. — La confession.....	88
— XIII. — L'Infaillibilité papale .....	95
— XIV. — Le baptême.....	101
— XV. — La confirmation... ..	107
— XVI. — L'eucharistie.....	113
— XVII. — La pénitence .....	120
— XVIII. — L'extrême-onction .....	122
— XIX. — L'ordre.....	126
— XX. — Le mariage.....	132
CONCLUSION.....	137

Paris. — Typ. A. DAVY, 52, rue Madame.

Federação Espirita do Paraná

ACERVO DA BIBLIOTECA